

Devant la Cour suprême Un front commun qui se lézarde!

OTTAWA (PC) — Même si cinq provinces ont demandé hier à la Cour suprême du Canada de laisser le Québec enquêter sur les gestes illégaux posés par la GRC sur son territoire, le front commun formé du Québec, de l'Ontario, du Nouveau-Brunswick, du Manitoba, de la Saskatchewan et de la Colombie-Britannique a déjà commencé à se lézarder.

Les divergences ont commencé à apparaître lorsque les juges du plus haut tribunal du pays ont interrogé les procureurs des provinces sur le pouvoir statuaire unilatéral du gouvernement central de refuser de produire certaines preuves devant les commissions d'enquête.

Ainsi, l'Ontario a été placée dans l'obligation de donner son appui formel au jugement rendu le 21 février par la Cour d'appel du Québec et qui a forcé la commission à interrompre ses travaux. À l'origine, l'Ontario avait demandé que la Cour suprême renverse la décision du tribunal québécois.

Le Nouveau-Brunswick a lui aussi retiré sa requête en cassation du jugement de la Cour d'appel québécois.

Éventuellement, toutes les provinces sauf la Colombie Britannique se sont bornées à demander au plus haut tribunal de se prononcer sur les questions constitutionnelles, sans exiger que l'enquête québécoise ne soit autorisée à poursuivre ses travaux.

Privilège absolu

Le débat était axé sur l'article 41-2 de la Loi de la Cour fédérale qui donne aux ministres du cabinet canadien le "privilège absolu" de refuser de communiquer des documents aux tribunaux en invoquant la sécurité de l'État, la défense nationale, des relations internationales, les relations fédérales-provinciales ou le secret ministériel.

L'ancien solliciteur général Francis Fox a eu recours à ce pouvoir à trois reprises pour refuser de remettre certains documents au commissaire Jean Keable.

Le juge Willard Estey a longuement interrogé les procureurs dans l'espoir de déterminer si l'article 41-2 avait préséance sur le droit constitutionnel d'une commission de se pencher sur l'activité criminelle. Toutes les provinces à l'exception du Québec et de la Colombie-Britannique ont déclaré qu'elle ne contestait pas le droit d'Ottawa d'invoquer la loi de 1970.

"Il y peut y avoir conflit, a déclaré l'avocat ontarien J. D. Watt, mais je ne conteste pas la validité de l'article 41-2 au nom de l'Ontario".

Le représentant du Nouveau-Brunswick, Me H. Hazen Strange, a dit pour sa part que sa province croyait qu'une enquête provinciale pouvait se dérouler "jusqu'à ce que le ministre (fédéral) ne l'arrête" en invoquant la sécurité nationale.

Les deux procureurs ont changé d'opinion lorsque le juge Estey a soumis que si l'article 41-2 s'appliquait à la commission Keable, la Cour d'appel du Québec avait raison d'interrompre l'enquête. Les avocats québécois ont été surpris par cette argumentation puisque le commissaire Keable avait affirmé qu'il respecterait les affidavits du solliciteur général Francis Fox lui refusant certains documents.

Il y a cependant eu une exception. En octobre, M. Keable a statué qu'il n'était lié que partiellement par l'une de ces attestations parce que les documents de la GRC dont il avait été question avaient déjà été produits par la Sûreté du Québec et la police de Montréal.

La Voix de l'Est

VOL. 42 — NO 289

GRANBY, JEUDI 25 MAI 1978

Livraison à domicile \$1.50 par semaine
Du lundi au vendredi 25 cents
Samedi 40 cents

Taxe de vente

Ryan y va de sa solution

QUEBEC (PC) — Avec un peu de bonne volonté de part et d'autre, et en pensant aux intérêts des citoyens avant tout, les gouvernements d'Ottawa et de Québec pourraient aisément résoudre le litige qui entoure la taxe de vente.

Si tant il est vrai que les adversaires du fédéralisme utilisent ce conflit pour démontrer que le système fédéral canadien ne peut fonctionner efficacement, il est aussi vrai que le gouvernement Trudeau a des visées proprement politiques et qu'il ne rate jamais une occasion de vouloir marquer des points contre le gouvernement du Parti québécois.

C'est ce qu'a déclaré, hier dans une conférence de presse, le chef du parti libéral, M. Claude Ryan, au cours de laquelle il a expliqué des éléments d'une solution à la querelle Québec-Ottawa sur la réduction de la taxe de vente. Sans ménager "les grands frères d'Ottawa" pas plus que le gouvernement du Québec, le chef libéral s'est toutefois réjoui que les ministres Jean Chrétien et Jacques Parizeau s'accordent sur le principe d'une solution qui revêtirait la forme d'un aménagement fiscal et c'est dans cette perspective qu'il faut trouver

une formule qui satisfasse tout le monde. D'après M. Ryan, une

solution acceptable pourrait consister dans un accord de per-



Claude Ryan voit une solution simple au conflit sur la taxe de vente si chacune des parties en cause fait preuve d'un peu de bonne volonté.

ception fiscale suivant lequel, mais à titre tout à fait exceptionnel, les sommes destinées à Québec seraient perçues par Ottawa puis remises au gouvernement québécois.

Toutefois, le leader libéral préférerait une autre solution: celle d'un abatement fiscal en vertu duquel une partie de l'impôt sur le revenu des particuliers qui devrait en 1978-79 être payé à Ottawa, serait divertie vers le Trésor québécois devant produire \$226 millions auxquels a droit le Québec.

Il s'agirait alors, a ajouté M. Ryan, de mettre au point une entente inter-gouvernementale en vertu de laquelle les sommes nécessaires seraient transférées à Québec sans qu'Ottawa ait à faire un chèque à Québec et sans que les contribuables soient incommodés.

Un tel exercice pourrait se faire à la fin de 1978 à l'occasion de la remise des rapports d'impôt des contribuables, sous la forme d'un abatement d'impôt spécial pour l'année 1978. M. Ryan, qui a condamné dès le début de cette affaire le comportement du gouvernement fédéral, a dit que sous le régime de gouvernement fédéral, il est essentiel que chaque ordre de gouvernement soit maître dans sa maison et dispose des ressources voulues

pour s'acquitter librement de ses responsabilités propres.

Le chef libéral a vivement regretté cependant que les deux niveaux de gouvernement évoluent dans un isolement total ou dans un immobilisme l'un vis-à-vis de l'autre.

Ce qui a frappé davantage M. Ryan dans toute cette querelle qui date maintenant de six semaines, ce fut de voir les antagonistes s'accrocher chacun à sa position. Il a pressé les représentants des deux parties de faire preuve de plus de flexibilité.

Cet incident de parcours ne prouve nullement que le fédéralisme canadien ne peut fonctionner, estime le chef libéral, qui ajoute que de tels accrochages peuvent arriver dans un système semblable. Mais, ce même régime comporte en même temps tous les atouts nécessaires pour régler les différends.

Dans un système fédéral dynamique, il est bon que le gouvernement central pose de temps en temps des gestes pour l'ensemble des citoyens du pays mais sans perdre de vue les juridictions provinciales. Dans le cas de la taxe de vente, un bon bout de chemin a été fait et il reste à le compléter, a dit encore M. Ryan, très optimiste de voir tout cela rentrer dans l'ordre à la satisfaction de tous.

En rapport avec le conflit de la CTCUM en 1974

La prison pour des dirigeants syndicaux

MONTREAL (PC) — La Cour d'appel l'ayant forcé à reprendre en main le dossier de la grève de 1974, la Commission de transport de la Communauté urbaine de Montréal, le juge Jules Deschênes, de la Cour supérieure, a condamné, mercredi, le président du Syndicat du transport de Montréal (CSN), M. Jacques Beaudoin, à 90 jours de prison.

On se souvient que, dans un

premier temps, le juge en chef, voyant plus d'implication sociale dans cette grève, qu'autre chose, avait libéré inconditionnellement d'une accusation d'outrage au tribunal certains grévistes, tout en accusant le gouvernement de l'époque d'être responsable du pourrissement de la grève.

Dans son jugement d'hier, le juge Deschênes ordonne aussi l'incarcération pour 60 jours, à

compter du 31 mai prochain, de MM. Jacques Morissette, Jacques Thibault et Pierre Arnault, respectivement secrétaire, trésorier et agent syndical.

Le jugement condamne en outre le syndicat à payer une amende de \$50,000, à défaut de quoi ses biens pourraient être saisis.

Pour leur part, cinq directeurs syndicaux devront verser chacun, d'ici 30 jours, des

amendes de \$1,000 ou purger un mois de prison. De leur côté, cinq délégués syndicaux ont été condamnés à payer des amendes de \$600 chacun ou à passer 14 jours en prison. De plus, des amendes de \$400 ont été imposées à huit autres délégués, alors que cinq capitaines de lignes de piquetage écoperont d'amendes de \$200 chacun.

Enfin, un assistant directeur de la grève, Noël Ferraris, a été

condamné à une amende de \$750, tandis que 62 autres syndiqués ont bénéficié d'une remise de peine.

Toutes ces accusations d'outrage au tribunal remontaient aux 12, 13, 16 et 30 août 1974, alors que le syndicat et ses membres avaient défié une injonction provisoire, émise le 7 août 1974 et interdisant la cessation du travail et le piquetage, tout en ordonnant le retour immédiat au travail.

Entente secrète entre les deux

La GRC et le Revenu ont identifié 900 cibles

OTTAWA (PC) — En 1972, lorsque la Gendarmerie royale du Canada et le ministère du Revenu ont conclu une entente secrète pour échanger des renseignements confidentiels, ils ont identifié pas moins de 900 cibles faisant partie du crime organisé au pays, et ont décidé de faire enquête sur ces individus ou groupes.

C'est ce qu'a révélé hier Me John Sopinka au début des travaux de la commission McDonald qui se penche sur la relation particulière qui existe depuis des années entre la police fédérale et les fonctionnaires de l'impôt.

Le procureur de la commission a indiqué que l'entente de 1972 soulevait bien des questions quant à sa légalité. De plus la définition employée par la police fédérale, pour décrire ce qu'est le crime organisé, n'a pas semblé le convaincre.

Selon la définition fournie par la police fédérale le crime orga-

nisé "c'est deux personnes ou plus qui se concertent de manière permanente en vue de tirer profit, directement ou indirectement, d'activités illégales".

Le procureur de la commission, Me Sopinka a demandé au directeur des enquêtes commerciales de la GRC, l'inspecteur Richard Crerar si cette définition englobait aussi le cas où deux conjoints qui conspirent pour frauder l'assurance chômage.

Celui-ci a répondu, qu'effectivement cette définition englobait ce cas.

"Il y a bien peu de crimes qui ne sont pas organisés", a-t-il soutenu.

Cependant, le juge David McDonald de la Cour suprême de l'Alberta a laissé entendre le contraire en disant que chez lui, la plupart des crimes sont plutôt désorganisés. Il a alors mentionné les crimes passionnels, tel que le cas où un mari tue son

épouse.

Me Sopinka a soulevé la question de la définition en notant que dans l'ensemble des documents de la police fédérale, il ressort que l'entente secrète de 1972 est intervenue entre la GRC et le Revenu Canada pour lutter contre le crime organisé.

Le procureur a indiqué que la commission devra décider si l'entente de 1972, bien qu'approuvée par le cabinet en mai 1972, était légale ou non. Il a aussi fait savoir que les commissaires devront se pencher sur la question à savoir s'il était acceptable que la police pointe du doigt 900 cibles en disant qu'il s'agissait de personnes faisant partie du crime organisé.

"Ect-ce que la procédure de sélection (de ces cibles) était bien définie et est-ce que l'existence même d'une telle procédure ne portait pas atteinte aux libertés civiles?" a-t-il demandé.

L'entente secrète de 1972 avait pour objectif de concentrer les efforts de la police et du ministère du Revenu afin de faire échec aux activités du crime organisé en les privant de leurs revenus.

Il appert cependant que cette directive a servi à d'autres fins. C'est ainsi qu'un relevé, partiel, de la GRC indique que dans certains cas la police fédérale a eu recours aux renseignements confidentiels de l'impôt dans des causes de trafic de narcotics, de faillite et même afin d'obtenir l'adresse de suspects dans toutes sortes d'enquêtes.

De plus ces renseignements confidentiels ont été communiqués par la GRC à d'autres corps policiers.

Me Sopinka a noté également qu'il existe certaines indications qui démontrent que l'entente ne fut pas comprise et appliquée de la même façon par tous les membres de la police fédérale.

Avant 1972, il n'existait pas d'entente, mais l'inspecteur Crerar a avoué qu'il existait une certaine collaboration entre les fonctionnaires du ministère du Revenu et de la police. Ces ententes ont été qualifiées de "subrosas" c'est-à-dire qu'elles se faisaient en catimini.

Cependant la GRC est incapable de fournir des statistiques à ce sujet parce que tous les documents, s'il y en avait, ont été détruits, dans le cadre du programme de destruction des dossiers, en vigueur au sein de la police fédérale.

Vers la fin du mois de décembre l'équipe spéciale de la GRC qui coordonne les renseignements destinés à la commission McDonald faisait parvenir un questionnaire aux membres de la police fédérale leur demandant s'ils avaient convenu à l'article 241 de la loi de l'impôt avant 1972, en obtenant des renseignements confidentiels du ministère du Revenu.

Toutes les divisions, y compris celles de Montréal et de Toronto ont répondu par la négative, vraisemblablement parce qu'ils n'avaient pas de dossiers.

L'article 241 de la loi indique

qu'il est illégal de communiquer des renseignements confidentiels sur les impôts des individus à d'autres personnes. La loi fait exception pour expliquer que certains fonctionnaires ou personnes peuvent être autorisées à divulguer ces renseignements.

Toutefois comme l'a mentionné Me Sopinka, il n'est pas certain qu'un agent de la GRC soit une personne autorisée en vertu de la loi. C'est ainsi que l'entente de 1972 bien que sanctionnée par le cabinet, n'est pas nécessairement légale, puisqu'elle pourrait contrevenir à l'article 241.

La commission McDonald devait poursuivre ses audiences aujourd'hui à Ottawa.

le sourire matinal

Ma femme est gâtée. Je lui ai acheté une bague et je lui ai dit que pour cette bague reste brillante il faut la tremper 2 fois par jour dans l'eau de vaisselle.

IMMEUBLES
Beaudry
REALTIES
Courtiers
42 Principale, Granby
372-4814

Médecine illégale

Naturopathe condamné

DRUMMONDVILLE (PC) — A l'issue d'un procès qui a duré deux ans, le juge Gilles LaHaye de la Cour des sessions de la paix du district de Drummond, a condamné Ferdinand Lemieux, un naturopathe de Drummondville, à une amende de \$1,500 pour pratique illégale de la médecine.

Ce procès, qui avait été supporté directement par le Collège des naturopathes du Québec, porte un dur coup à cette profession, puisque le juge a mis en doute le but premier du Collège des naturopathes, soit celui de "maintenir et rétablir la santé par des moyens essentiellement naturels".

Pour le juge LaHaye, l'expression "rétablir" la santé signifie une méthode pour redonner la santé à quelqu'un qui l'a perdue, fonction qui appartient à la médecine.

Le Collège des médecins a également mis en preuve le fait qu'un de leurs délateurs un certain M. Jutras, de Montréal, s'est rendu à cinq reprises au bureau de M. Lemieux (d'où cinq chefs d'accusations) pour des traitements basés sur des malaises au côté. M. Lemieux, fait savoir le juge, a posé des gestes, tels la prise de la tension artérielle, l'examen de la gorge et de la langue, l'examen des yeux et la prise de sang, tous des gestes qui appartiennent à la pratique médicale, surtout la prise de sang qui, selon le juge, est un acte médical que le défendeur Lemieux n'avait pas le droit de poser.

Le juge LaHaye, d'après ces faits et plusieurs autres apportés en preuve au procès, démontre que "M. Lemieux voulait guérir" le délateur. D'ailleurs, lors d'une des cinq visites effectuées, M. Lemieux a soutenu que si le délateur suivait à la lettre ses recommandations (celles de M. Lemieux), il pourrait le guérir dans six mois. La défense avait soutenu que, même si elle s'était aperçue de la première ou seconde visite que le patient était un délateur du Collège des médecins, elle voulait "le dénoncer publiquement avec comme recours ultime, l'opinion publique". Pour le juge, même si cette hypothèse s'avérait exacte, M. Lemieux n'en a pas moins commis des infractions à la loi sur la pratique médicale. La Cour se dit d'accord que ce n'est pas une parole prononcée, ni un acte isolé qui constitue un exercice illégal de la médecine, mais un ensemble de circonstances, de paroles, d'actes, de gestes, bref tout qui amène à conclure à la pratique illégale.

Le procureur de la défense, Me Charbonneau, de Montréal, a précisé qu'il avait l'intention d'appeler en appel, notamment sur le point que le délateur avait été traité dans le but d'être dénoncé publiquement.

La météo

Montréal, Cantons de l'Est: ensoleillé et chaud. Maximum, 26 à 29. Vendredi, beau et chaud.

PHARMESCOMPTE
JEAN COUTU
188, rue PRINCIPALE, Granby — 372-6888
Ouvert tous les jours jusqu'à 22h, exc. sam. et dim. 21h

aujourd'hui:

Bromont ne rencontrera pas le ministre Tardif avant la fin de juin

Page 2

Editorial: les arguments du maire de Waterloo ne tiennent pas

Page 4

Les services de santé: le poids lourd du budget québécois

Page 6

Coup d'oeil

Publicité

COWANSVILLE — Le cercle cowansvillois de l'Afeca organisera le mardi 30 mai, à compter de 19 heures 30, une rencontre d'information sur la publicité, les pièges qu'elle tend au consommateur, etc... Le tout se déroulera au Centre de formations des adultes, à l'arrière de l'école Saint-Léon.

Danse

COWANSVILLE — Le club de l'Âge d'Or de Cowansville organise le samedi 27 mai une soirée de danse, au sous-sol de l'église Sainte-Thérèse de Cowansville, avec la participation d'un orchestre polonais. Un léger goûter sera servi aux personnes présentes.

Sécurité

BROMONT — Une journée de sécurité cycliste se déroulera le samedi 27 mai, aux casernes de pompiers de Bromont et d'Adamsville, de 9 heures à 12 heures, en collaboration avec le Club Optimiste de Bromont. Un tirage d'accessoires de bicyclette aura lieu parmi ceux qui se seront procurés leur licence.

Soumissions

COWANSVILLE — La ville de Cowansville demande des soumissions pour l'achat de camions pour le département des Travaux publics, les soumissions devront être reçues à l'hôtel de ville, pour le lundi 5 juin, à 16 heures, date à laquelle elles seront ouvertes publiquement.

Cueillette

BROMONT — Il y aura une grande cueillette de journaux, au profit du mouvement scout et guide, le samedi 3 juin, à Bromont, à compter de 9 heures. Des jeunes louveteaux, des jeannettes aidés par des parents passeront dans chaque maison pour y ramasser les vieux journaux. La collaboration de tous et chacun permettra la réussite de cette journée.

Pas de rencontre entre Bromont et le ministre avant la fin de juin

BROMONT (JdB) — Ce n'est vraisemblablement pas avant la fin du mois de juin, que le conseil municipal de Bromont pourra, à nouveau, rencontrer le ministre des Affaires municipales, M. Guy Tardif.

En effet, M. Robert Leboeuf a précisé qu'à date, il n'avait pas encore reçu de réponse à la demande de rencontre, logée par les membres de son conseil, au début du mois de mai. Cependant, un porte-parole du ministère des Affaires municipales lui a laissé attendre que la rencontre avec M. Guy Tardif ne pourrait, en aucune façon, avoir lieu avant la tenue du sommet entre le gouvernement du Québec et les représentants de quelque 1,500 municipalités, lequel doit se dérouler les 8, 9 et 10 juin prochains.

Comme le souligne le maire de Bromont, les énergies du ministre Guy Tardif sont, présentement, centrées sur la réforme de la fiscalité municipale, et dans l'attente de la présentation officielle de cette réforme et de l'accueil que lui réservera le monde municipal, tout est, ajoute-t-il, gelé. Ce qui rend pratiquement impossible

toute discussion avec le ministre des Affaires municipales.

M. Robert Leboeuf a d'ailleurs, quant à lui, l'intention de participer au sommet municipal, d'autant qu'à première vue, le projet de ré-

forme de la fiscalité municipale, rendu public mardi matin, à Québec, lui apparaît favorable à la ville dont il assume les destinées.

Il ajoute même qu'il voit là la correction d'un déséquilibre de revenus dont la ville de Bromont souffre de-

puis sa création, en effet, l'activité commerciale de la population bromontoise se concentre à l'extérieur des limites de la municipalité, s'effectuant au bénéfice d'autres villes de la région, et dans les propos tenus par le ministre Guy Tardif, M. Le-

boeuf voit une mesure de justice, d'équité.

Quant à la rencontre avec le ministre Tardif, réclamée par les membres du conseil municipal de Bromont, elle devait porter sur les problèmes urgents, auxquels la ville de Bromont a à faire

face, présentement ainsi que sur les ébauches possibles de solutions, contenues dans le plan de redressement élaboré par la ville de Bromont, à l'été 1977.

Ce ne sera que partie remise...

Demande de soumissions pour refaire des rues

COWANSVILLE (JdB) — La ville de Cowansville procédera, dans le courant du mois de juin, à une demande de soumissions concernant l'exécution de travaux de réfection de rues et de trottoirs et si tout se déroule comme prévu, le contrat pourrait être accordé soit lors d'une assemblée spéciale tenue à la fin du mois de juin ou lors de l'assemblée régulière du mois de juillet.

Il s'agit de la troisième phase d'un plan quinquennal qui comprend la réfection de la rue Sud, de la rue Rivière, du pavage de la rue Beaumont par laquelle s'écoule tout le trafic des autobus scolaires desservant l'école polyvalente Massey-Vanier et de la fondation de la rue Dean, située dans le secteur industriel.

Parmi les travaux appelés à être réalisés en 1978, on en retrouve plusieurs qui étaient déjà prévus pour l'an dernier, mais qui n'ont pu être effectués à cause du refus de la Commission municipale du Québec d'approuver le règlement d'emprunt, que lui avait soumis à cet effet la ville de Cowansville.

En mars dernier, le conseil municipal adoptait le règlement No 788 concernant l'exécution de ces travaux de réfection et de pavage ainsi que l'abrogation du solde non approuvé du règlement no 757; l'emprunt déposé à ces fins était de \$205,000. Le règlement a ensuite reçu l'approbation tacite des électeurs municipaux les 21 et 22 mars, puis il a finalement été accepté par le ministre des

Affaires municipales ainsi que par la Commission municipale du Québec, en date du 5 mai dernier.

Il avait été question d'une subvention possible de la part de Québec, via le pro-

gramme de stimulation d'emplois PACEM, subvention qui aurait pu s'élever à \$45,700 soit environ 90% des coûts de main d'œuvre, attachés à la réalisation des travaux de réfection. Mais au-

cune confirmation n'a été, à date, officiellement reçue en ce qui concerne l'acceptation de la demande présentée par Cowansville.

Pour en revenir aux tra-

vaux, ils pourraient débuter dans le courant du mois de juillet, soit un mois plus tard que le laissait supposer l'échéancier au moment de la présentation de l'avis de motion.

Dépistage de malades pulmonaires en juin

COWANSVILLE (JdB) — La population âgée de la région de Cowansville pourra bénéficier d'un dépistage de maladies pulmonaires par unité mobile, dans le courant du mois de juin.

L'unité mobile consiste en un véhicule genre autobus, transformé à l'intérieur en une cabine double de radiologie; ce véhicule, qui mesure 28 pieds de long et 11 pieds de haut, permet à une équipe de recevoir environ 100 personnes à l'heure.

Les maladies pulmonaires, qui peuvent ainsi être dépistées, sont, entre autres, la tuberculose, la bronchite chronique, l'emphysème. Ce dépistage est fait pour les gens de 50 ans et plus demeurant à leur domicile. Par la suite, soit dans le courant de l'automne, les centres d'accueil seront, eux aussi, visités.

A Cowansville, l'unité mobile sera au Centre communautaire Saint-Léon, 113 rue Brown, à Cowansville, le

mercredi 21 juin, de 9 heures 30 à 12 heures, et sur le stationnement de l'église Sainte-Rose de Lima, le mercredi 21 juin, de 13 heures 30 à 16 heures 30. Le lendemain, soit le jeudi 22 juin, de 14 heures à 17 heures et de 18 heures 30 à 21 heures, l'unité de dépistage sera au Domaine du Parc.

Le comté de Brome et le

territoire couvert par le CLSC de Bedford seront visités, quant à eux, au cours du mois d'août, mais avant de venir à Cowansville, l'unité mobile de dépistage se sera déjà rendue en différents endroits de la région; à l'Ange-Gardien, sur le stationnement de l'église le lundi 19 juin, de 13 heures 30 à 14 heures 30; à Sainte-

Brigide, sur le stationnement de l'église, le lundi 19 juin, de 15 heures à 16 heures; à Sainte-Sabine, sur le stationnement de l'église, le lundi 19, de 16 heures 30 à 17 heures 30; à Rainville, sur le stationnement de l'église, de 13 heures à 14 heures 30 et enfin au CLSC de Farnham, rue Yamaska, le mardi 20 juin, de 15 heures 30 à 17 heures.

De la part d'Alfred Rouleau

Un plaidoyer pour l'engagement social

QUEBEC (PC) — C'est un véritable plaidoyer en faveur de l'engagement social du Mouvement des Caisses populaires Desjardins (MCPD) qu'a servi hier le président de la Fédération des Caisses, M. Alfred Rouleau, au milieu de congressistes de l'organisme qui s'apprêtaient à retourner dans leurs régions à l'issue de ces assises provinciales de trois jours.

"Avec trois millions et demi de sociétaires, nous ne pouvons pas nous dissocier des problèmes de la société québécoise, a lancé avec vigueur M. Rouleau. Nous de-

vons faire davantage. Une meilleure répartition des biens dans l'ensemble de la société est nécessaire. Il est encore temps d'apporter des solutions collectives: si on ne travaille pas à régler les problèmes des moins bien lotis, d'autres vont les régler par la démagogie. Les discours marxistes-léninistes m'interrogent..."

L'orateur, dont l'allocation a d'ailleurs été l'objet d'une "ovation debout", a invité les membres qui travaillent au sein du mouvement à retourner à la petite histoire de l'organisme pour compren-

dre sa vocation véritable. "Lisez les procès verbaux écrits au début de l'histoire des caisses: vous verrez qu'à cette époque, c'était une sorte de révolution. On est bien moins zélés que nos ancêtres fondateurs."

Selon M. Rouleau, le Mouvement Desjardins aura atteint son objectif si, dans une dizaine d'années, des institutions coopératives de même importance et de même vigueur peuvent vivre à ses côtés. Et à ses yeux, il importe de continuer à "démarcher et à bâtir" sans se servir du prétexte selon lequel le Québec est dans l'incertitude. "D'ailleurs, quel pays n'est pas dans l'incertitude" a-t-il fait valoir.

La président des la Fédération des Caisses populaires a enfin annoncé que des amendements à la loi des caisses d'épargne et de crédit seront déposés ces jours-ci, soit avant la révision globale de la loi, attendue d'ici le printemps prochain. Un télégramme du ministre des Consommateurs, Coopération et Institutions financières a été envoyé hier à cet effet au M. Rouleau. Ce dernier a révélé que les amendements qui seront apportés reflètent le sens des recommandations faites par les Unions régionales et les Fédérations de caisses à ce sujet.



L'eau potable c'est important



coupon 4 ANS... ÇA SE FÊTE!

Aux Galeries de Granby JOUEZ HASARD — GAGNEZ LE GROS LOT

LANCEZ LE DÉ ET PRENEZ UNE CHANCE DE GAGNER DE SUPERBES PRIX

La table des jeux est ouverte les jeudi, vendredi et samedi.

TIRAGE le 9 JUIN, 9h.30 p.m. sur le mail

NOM.....

RUE.....

TEL.....

VILLE.....

Les marchands, leurs employés et leur famille ne sont pas éligibles au concours



Le Camping des Chutes Hunter Inc.

1-1/2 mille avant le village de Frelighsburg, sur la route 237

TERRAINS BOISÉS
60 x 40
Disponibles pour saison 1978
EMPLACEMENT SANS SERVICE \$140.00
AVEC SERVICE EAU — ÉLECTRICITÉ \$190.00
TERRAINS DE JEUX, PISCINE, JARDIN COMMUNAUTAIRE DISPONIBLE
Tél.: semaine **523-4477**
Tél.: fin de semaine **298-5005**

Venez visiter ce site enchanteur sans aucune obligation!

ECKANKAR

"La voie de la conscience totale" Présente une soirée d'INFORMATION

JEUDI 25 MAI 1978 à 8H
Au CEGEP DE GRANBY Local A-205
BIENVENUE À TOUS!

CONSULTATION PUBLIQUE

PRÉSIDENCE DE L'UNIVERSITÉ DU QUÉBEC

Le mandat du président de l'Université du Québec vient à échéance le 15 septembre 1978.

Le Conseil des ministres, auquel il appartient de nommer le président de l'Université du Québec (Loi de l'Université du Québec, 1968, c. 66, article 13), devra donc, dans un avenir prochain, désigner la personne qui occupera cette fonction pendant cinq ans, à partir du 15 septembre 1978.

Le ministre de l'Éducation, chargé de l'application de la Loi de l'Université du Québec, désire, avant de conseiller le gouvernement en cette matière, consulter tous les intéressés.

M. Jacques-Yvan Morin invite tous les groupes et tous les individus désireux de faire connaître leur opinion à lui en faire part par écrit avant le 15 juin 1978

M. Morin sera heureux de prendre connaissance de toute suggestion, commentaire ou recommandation susceptible d'éclairer le gouvernement dans ses décisions. L'adresse de M. Morin est la suivante:

M. Jacques-Yvan Morin
Ministre de l'Éducation
Edifice "G", 15^e étage
1035, rue de la Chevrotière
UQ-Consultation
QUÉBEC G1R 5A5



Gouvernement du Québec
Ministère de l'Éducation

CONCESSIONNAIRES DEMANDÉS

- * Nous recherchons des commerces déjà établis dans la vente de vêtements pour hommes et femmes.
- * Ou magasins indépendants dans la chaussure pour hommes et femmes.
- * Pour la distribution de manteaux de cuir et nous offrons l'exclusivité par région: publicité et marketing.

Pour rendez-vous, communiquez avec:

Fernand BEAUDOIN (1-514-546-3228)

L'Atelier du Cuir



Granby réclame l'abandon de la taxation foncière par les commissions scolaires

par Ginette LAURIN
GRANBY — Alors que le ministre des Affaires municipales, M. Guy Tardif, déclinait mardi l'élément essentiel d'une réforme de la fiscalité municipale qui est le transfert aux villes de la totalité du champ d'imposition foncière actuellement occupée par les commissions scolaires, le conseil de Granby, du même coup et sans le savoir, réclamait par la voie d'une résolution le retrait complet des commissions scolaires du champ de l'impôt foncier.

Préparée par le maire Trépanier, la résolution a été unanimement acceptée par les conseillers, même par M. Claude Duhamel, commissaire à la CS de Granby, et n'a pas été grandement discutée puisque le document en question contenait toutes les informations pertinentes.

Le conseil demande, par ailleurs, une nouvelle baisse du taux de l'impôt normalisé eu égard aux dépenses accrues des commissions scolaires, lesquelles, peut-on lire, sont financées par une hausse de la taxe foncière.

Avant d'en arriver à la proposition proprement dite, le document de M. Trépanier laisse entendre que la Commission scolaire de Granby a augmenté le taux de la taxe foncière pour fins scolaires de \$0.10 et que cette hausse n'a pas été expliquée à la population.

On y retrouve, d'autre part, que cette réforme est souhaitable, désirée par la population depuis plus de dix années et préconisée par le rapport Bélanger sur la fiscalité. Elle est maintenant

rgente, signale-t-on. Les conseillers ont également endossé l'idée que le réseau public d'enseignement collégial et une bonne partie de l'enseignement universitaire et privé est déjà financé par l'impôt sur le revenu. "L'éducation doit être un service à tous les citoyens et égal pour tous. Il est normal que ce service soit financé exclusivement par l'impôt sur le revenu", précise la résolution.

De plus, on signale que la situation actuelle réfute, si la chose en était nécessaire, l'argumentation des commissions scolaires quant à leur autonomie. Selon les statistiques, relevées par le maire Trépanier, 50% des commissions d'écoles sont élus par acclamation et, à l'occasion des scrutins le cas échéant, 25% seulement des électeurs vont voter.

M. Duhamel a, là-dessus, expliqué que ces statistiques s'avaient été bonnes au niveau du Québec mais que dans la région on peut facilement évaluer dans un proportion de 90% les commissions qui sont élus par acclamation.

Le conseiller Duhamel a, pour appuyer ses dires, donné en exemple la prochaine élection scolaire, mentionnant qu'il était le seul à avoir de l'opposition. Même si le nombre de candidats est en effet nullement impressionnant, nous apprenons hier qu'il y aura aussi une élection dans le quartier no 6, détenu par Mme Henriette Racette qui se propose de revenir sur les rangs.

Par ailleurs, qu'il suffise de

se rappeler l'élection de 1977 où tous les commissions avaient été élus par acclamation. Le pourcentage est alors grimpé à 100%.

Et dans le projet de résolution du maire, on peut enfin lire que d'ailleurs, partout les commissions s'intéressent beaucoup plus de questions administratives que des problèmes graves de l'enseignement public au Québec. De là, peut-être, le manque

d'intérêt de la part de la population pour la chose scolaire.

Grosso modo, ce que le conseil municipal demande au gouvernement du Québec est, en fait, une réforme fiscale d'où transpire une grande volonté administrative pour le bien général de tous les citoyens du Québec et, en particulier, du petit contribuable qui, dit-on, est déjà trop lourdement taxé.

Des offres acceptables selon le maire

Granby ne municipalisera pas le Jardin zoologique

par Ginette LAURIN

GRANBY — Afin certes de prévenir des coups, devant les négociations qui se trouvent actuellement dans une impasse, le conseil municipal a vite fait de clarifier sa position et d'adopter une résolution qui explique que la ville de Granby, sous aucune considération, ne municipalisera pas le Jardin zoologique.

Le maire Trépanier n'a pas caché que l'entreprise à but non lucratif n'est pas rentable et "que c'est la municipalité qui serait appelée à combler le déficit. Je ne ferai jamais cela avec les taxes des contribuables, surtout que le zoo est beaucoup plus à l'usage des citoyens de Montréal et de Québec", a-t-il, d'autre part précisé.

Dix jours en Alberta pour 34 jeunes Granbyens

GRANBY (GT) — Un groupe de jeunes de Granby, 34 garçons et filles, effectuera, à compter du 24 juin, une tournée de 10 jours dans l'Ouest canadien. Le voyage, organisé dans le cadre du programme Hospitalité-Canada, est parrainé par le club Optimiste de Granby et les 4-H de l'Alberta. Il s'agit d'un voyage-échange et à leur retour, le 4 juillet, chaque jeune de Granby qui aura pris part à la tournée sera accompagné d'un jeune de cette province de l'ouest qui

séjournera dans sa famille pendant une période comparable.

Soulignons qu'Hospitalité-Canada est un programme du gouvernement fédéral visant à favoriser les échanges entre les différents groupes à travers le pays. Le coût du voyage est financé en grande partie par le programme lui-même et comme les jeunes séjourneront dans des familles albertaines, une telle vacance est possible pour la modique

somme de \$50.

Parmi les conditions à remplir pour prendre part au programme parrainé par le club Optimiste de Granby, les jeunes devaient s'engager à correspondre avec leur hôte d'Alberta pendant six semaines avant le voyage-échange et durant six autres semaines par la suite.

Le groupe partira de Granby à 6 heures 30 le 24 juin, alors que le trajet Dorval-Edmonton s'effectuera par avion.

Blessé lorsque son tracteur se renverse

GRANBY — Un jeune homme de St-Césaire a été grièvement blessé, hier avant-midi, lorsqu'il s'est trouvé coincé sous un tracteur de ferme, sur la route 112, non loin de St-Paul d'Abbotsford.

M. André Rémi, 23 ans, du 173, Rang bas de la rivière, à St-Césaire, conduisait alors un Massey-Ferguson, propriété de Viens Équipement, de Granby.

Pour une raison que l'on ignore encore, le véhicule a fait un tête-à-queue sur la route avant de se renverser sur lui-même, projetant du même coup son conducteur sous son poids.

Ce dernier a été transporté d'urgence au Cen-

tre hospitalier de Granby par l'ambulance Sheford. Il aurait été traité pour diverses fractures.

L'agent Réal Labonté, de la Sûreté du Québec, détachement de Granby, a été chargé d'enquêter sur les circonstances de cet accident.

Vol d'auto
Par ailleurs, la Sûreté municipale de Granby enquête présentement sur le vol d'un véhicule automobile "de l'année", vol prépertré aux environs de 13 heures 40, hier, sur le terrain du concessionnaire d'automobiles Gabriel Lussier dont la place d'affaires est située au 715, Boulevard Leclerc.

Il s'agit d'une Pontiac Phoenix '78 de couleur brune, modèle quatre portes, dont la valeur dépasse les \$7,000.

Les constatations d'usage ont été faites par les agents Potvin et St-Germain.

A la CS de Granby

Tout le monde est finalement réengagé

GRANBY (LL) — Les membres de l'exécutif de la Commission scolaire de Granby ont décidé d'annuler les cinq non-rengagements de professeurs qui avaient été annoncés voilà que, vu l'évolution de la situation en ce qui concerne les effectifs et le nombre d'inscriptions.

Cette heureuse nouvelle découle, d'une part, d'une augmentation de la clientèle scolaire. Alors qu'on prévoyait en avril que le nombre d'inscription s'élèverait à 4,830, on constate maintenant qu'il se situe à 4,918, soit 88 élèves de plus, ce qui fait que la commission doit avoir à son emploi 235 professeurs au lieu de 230 que la clientèle prévue en avril permettait.

Par ailleurs, il y a toujours deux professeurs de trop au

niveau de l'adaptation scolaire, mais comme on a enregistré deux départs depuis avril (ce qui était prévu) tout s'arrange et l'on se retrouve effectivement avec un manque de cinq enseignants, d'où l'opportunité pour la CS de rengager le personnel qui ne devait pas l'être.

Trois professeurs rengagés travaillent au niveau des maternelles et des classes régulières.

Par ailleurs, soulignons que c'est au niveau des cours réguliers que la hausse des inscriptions s'est avérée la plus sensible avec 54 élèves de plus (3,556 au lieu de 3,502); puis vient la maternelle avec 25 élèves de plus que prévu (642 au lieu de 617), les cas spéciaux (6 inscriptions supplémentaires) et l'adaptation scolaire (3 nouvelles inscriptions).

Sensibilisé par un éditorial signé Roland Gagné, dans la Voix de l'Est de samedi, le maire a, par ailleurs, mentionné qu'il trouve fort acceptables les offres de la Société zoologique puisque les salaires payés aux travailleurs seront parmi les plus élevés de tous les zoo du Québec.

"Il faut, a-t-il également ajouté, que les syndiqués donnent une chance à la Société afin qu'elle mette en place les infrastructures nécessaires pour rétablir sa situation financière".

En dehors de M. Claude Duhamel qui a souligné qu'il appuyait les négociateurs, sans vraiment préciser lesquels, et qui a dit non à la municipalisation du zoo, aucun conseiller n'a donné son opinion sur le sujet.

Tous, par contre, ont voté en faveur de la non municipalisation du Jardin zoologique.

Par ailleurs, outre sa résolution, le conseil n'a pas discuté de l'appui possible qu'il pourrait donner à l'administration du zoo dans cette négociation avec les syndiqués, membres de la CSN.

Les futurs mis-à-pied de la Orchard Décor Ils n'étaient pas là!

GRANBY (RD) — Peu de temps après la fin du congrès, du Conseil Central de la CSN à Granby où tous les syndiqués semblaient prêts à s'organiser vraiment sur plusieurs plans de l'action syndicale, la dernière assemblée générale spéciale convoquée en vue d'étudier les cas de fermetures d'usines dans la région a permis de rassembler tout au plus une douzaine de personnes.

Comme explication à ce haut taux d'absentéisme, on peut facilement supposer l'attrait considérable que représentait le cinquième match de la série finale de la coupe Stanley, comme le faisait remarquer au lendemain de l'assemblée, le secrétaire du syndicat d'Orchard Décor, M. Jean-Pierre Daigle.

Celui-ci étant absent tout comme le président du syndicat, les gens rassemblés n'ont malheureusement pu obtenir toute l'information relative à la fermeture de l'usine d'Orchard qui est prévue comme on le sait pour le 31 mai.

En fait, aucune mesure n'a pu être adoptée en vue de contrer les fermetures d'usines à cause de l'impossibilité d'obtenir le quorum qui exigeait un nombre minimum de 25 syndiqués présents.

Cette rencontre faisait suite à la prise de connaissance par les délégués au congrès des propositions de la CSN contenues dans un rapport, où il était question de politiques anti-fermeture telles: la création d'un organisme permanent anti-fermeture la réapro-

priation de l'entreprise le droit à l'information bancaire et commerciale etc.

Signalons qu'une invitation spéciale avait été faite aux membres du syndicat des travailleurs de la Federal Pioneer par la présidente du Conseil Central, Mlle Angèle Senneville pour qu'ils participent à la réunion mais en vain.

Membres des Métallus Unis, d'Amérique, affiliés à la FTQ ils en sont à leur premier arrêt de travail en 13 ans, ayant toujours réussi, jusqu'ici, à en venir à une entente avec la partie patronale.

Par ailleurs, au cours de cette assemblée, un des représentants du service de l'action politique de la CSN, M. Arsène Henry, a tout de même révélé qu'au cours de la rencontre du 23 mai où étaient présents, les négociateurs des deux parties en cause à la compagnie Orchard Décor l'exécutif du syndicat, le directeur de l'entreprise, M. Alain Lacasse, ainsi que le conciliateur dans le dossier, la compagnie a confirmé sa décision de fermer l'entreprise pour cause non-rentabilité.

Mentionnons en dernier lieu que selon M. Henry, il serait extrêmement difficile pour l'économiste de la CSN, M. Peter Backviss, d'obtenir les données financières de la compagnie, nécessaires pour l'étude du cas. Cette étude aurait pour objet d'analyser si les motifs invoqués par la compagnie pour mettre fin à ses activités sont valables.

Coup d'oeil

Heureux gagnant



(Photo Jean-Luc Fort)

Eric St-Hilaire, de Granby, s'est mérité une magnifique glacière lors du tirage organisé par les Loisirs pour handicapés physiques Inter-comté, dans le cadre du Festival Western. De gauche à droite, Liselle Drouin, secrétaire des Loisirs, Eric St-Hilaire, l'heureux gagnant, Charles-Émile Desparts trésorier de l'organisme, Jean-Roch Vachon, publiciste et Earl Taylor, président.

Le 3 et non le 31...

GRANBY — C'est le samedi 3 juin, et non le 31 comme il a été annoncé déjà dans cette rubrique, que les Chevaliers de Colomb de Granby fêteront les 50 ans de vie sacerdotale de leur aumônier, l'Abbé E. Léon Paul-Hus. Rappelons que la célébration débutera par une messe à 17 heures, à la polyvalente J.H. Leclerc, messe suivie d'un buffet et d'une soirée dansé.

Le meilleur tireur!



Mlle Johanne Nadeau, fille de M. et Mme Paul-André Nadeau, du 443 rue McDonald à Granby, s'est vue remettre le trophée du brigadier général Gutknecht, décerné au meilleur tireur. Le trophée fut accordé lors d'une récente remise de diplômes, à l'école des recrues des Forces canadiennes, à St-Jean Le capitaine B.L. Poirier, commandant de compagnie, présente le trophée à Mlle Nadeau.

Maintenant, tournez votre attention vers...



Le Domaine de Maisons Mobilières Granby Inc. pour l'achat de votre terrain. Lot de 20,000 pi. car. minimum. Prix: 15 pi. car. Taxes actuelles: municipales, scolaires \$53, l'an. Rue Denison est. Coin Lemieux. 372-9233

AUTOMOBILISTES & MOTOCYCLISTES!



VEUILLEZ CONSULTER TOUT NOTRE PERSONNEL, TOUJOURS ATTENTIF À VOS DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS ET DE TARIFICATIONS. Demeurant toujours à votre entière disposition.

ANTONIN BACHAND & FILS LTÉE

assurance Générale

C.P. 512 569 Boul. Boivin Granby Qué.

378-7945

Jean-Marie Bachand, C.D.A. ASS. Jean-Pierre Zahra, C.D.A.S.S. Service Prompt et Courtois!

GAGNÉ, GUAY & ROBITAILLE

Avocats & Procureurs

Paul Gagné, LL.L. Alain Guay, LL.L. Claude Robitaille, LL.L. Membres de l'Aide Juridique

331 Principale (514) 372-2377 GRANBY

2e Film: GODZILLA 1980
HORAIRES: Semaine: Drôle de Flies à 8h50; Godzilla à 7h15; Dimanche: Drôle de Flies à 2h30, 5h50, 8h30; Godzilla à 1h00, 4h30, 7h45.

Drôles de flies...
TERENCE HILL SPENCER
DEUX SUPER FLICS!

NOUVEAU
A compter de Jeudi 25 Mai

STUDIO DOIGTS DE FEES, Enrg.
(Salon Point D'art)

GALERIES DE GRANBY
SPÉCIALISTE, en manucure
Pose d'ongles EVE-N-TIPS
Sur rendez-vous 378-6519

éditorial

Les arguments du maire Roy ne tiennent pas

La construction prochaine d'un centre administratif provincial à Granby fera perdre à Waterloo son bureau d'enregistrement et, à Cowansville, le bureau régional ainsi que l'entrepôt du ministère des Terres et Forêts. Au fond, quoi de plus normal que de regrouper sous un même toit, dans la ville la plus peuplée d'une région, les différents services gouvernementaux. C'est à l'avantage de la population à laquelle ils s'adressent.

Le maire de Waterloo, M. Paul-André Roy, a cependant décidé, sur le tard il convient de le dire, d'organiser la résistance. Des maires convoqués, dix lui ont manifesté leur appui alors que quatre préfèrent Granby et que sept autres n'ont pas répondu à son appel. Il ne récolte donc qu'un appui très mitigé.

On ne pouvait vraiment pas s'attendre à autre chose, chacun optant pour le site l'avantageant le plus en terme de distance à parcourir. Il est bien sûr que pour Valcourt, Bonsecours et les autres municipalités situées de ce côté-là le bureau d'enregistrement est beaucoup plus près à Waterloo qu'à Granby. Mais dès qu'il s'agit de Roxton Falls, du Canton de Granby et de Sainte-Cécile de Milton, c'est Granby qui l'emporte.

Il est en conséquence difficile de favoriser Waterloo au plan géographique. Mais, même en supposant que cette ville soit plus centrale que Granby par rapport au territoire à desservir, cet argument tomberait devant d'autres qui sont autrement plus importants. À noter, par exemple, que c'est à Granby qu'est concentrée la population à desservir et que c'est également dans cette ville que se trouvent la plupart des notaires.

Ces seuls faits nous autorisent à croire que le volume des affaires du bureau d'enregistrement de Waterloo émane en majeure partie de Granby, il est tout à fait normal que le gouvernement veuille profiter de la construction d'un centre administratif pour l'installer là où il se doit d'être. Ce n'est pas parce qu'il a toujours été à Waterloo qu'il doit y rester.

Les raisons invoquées par le maire de Waterloo, à l'appui de sa campagne, manquent définitivement de poids. Elles sont propres à sa ville et n'intéressent aucunement les autres municipalités. Qu'est-ce que ça peut bien faire à Bonsecours, Valcourt, Sainte-Cécile ou Roxton Falls que Waterloo ait consenti un bail à perpétuité au gouvernement, que cette ville ait dépensé \$35,000 pour l'ameublement du bureau en question, que le coût d'occupation soit un peu plus élevé à Granby parce qu'il s'agit d'un édifice neuf, etc.

Le maire Roy, à notre avis, a pris panique. Il s'agit certes d'un service gouvernemental important pour la population de toute la région qui l'appréciera d'autant plus qu'il sera installé là où il doit être. Mais le fait de le perdre au profit de Granby n'aura pas un impact économique considérable pour Waterloo. Il ne compte que cinq employés qui pourront toujours continuer de demeurer à Waterloo. Pour leur part, de nombreux Granbyens économiseront en ce sens qu'ils n'auront plus à assumer de frais de déplacement.

Il serait par ailleurs surprenant que le

gouvernement ait signé un bail à perpétuité avec Waterloo. L'entente doit certes comporter une clause autorisant la fin de l'occupation des locaux de la ville moyennant un avis plus ou moins long. Si tel n'est pas le cas, la procédure nous semble pour le moins douteuse et irresponsable. Enfin, signalons que si la ville a investi \$35,000 dans l'ameublement du bureau d'enregistrement, elle en a probablement tenu compte dans l'établissement du prix de location. Autrement, ses administrateurs auraient fait preuve d'incompétence.

Dans son désarroi, le maire va jusqu'à craindre la perte éventuelle des bureaux de la Voirie après avoir fait allusion au déménagement du bureau du conseil de comté, mais non sans oublier certains éléments de l'histoire. Nous croyons que le maire exagère en réagissant de la sorte. Car tant et aussi longtemps qu'il ne sera pas prouvé que le maintien des bureaux de la Voirie à Waterloo est préjudiciable à la collectivité, il n'y a pas lieu pour le gouvernement de le déménager à Granby. D'ailleurs, cela ne pourrait se concrétiser facilement, le gouvernement étant propriétaire des locaux qu'il occupe à Waterloo. Et, de toute façon, le public n'a en général que très peu affaire à ces bureaux.

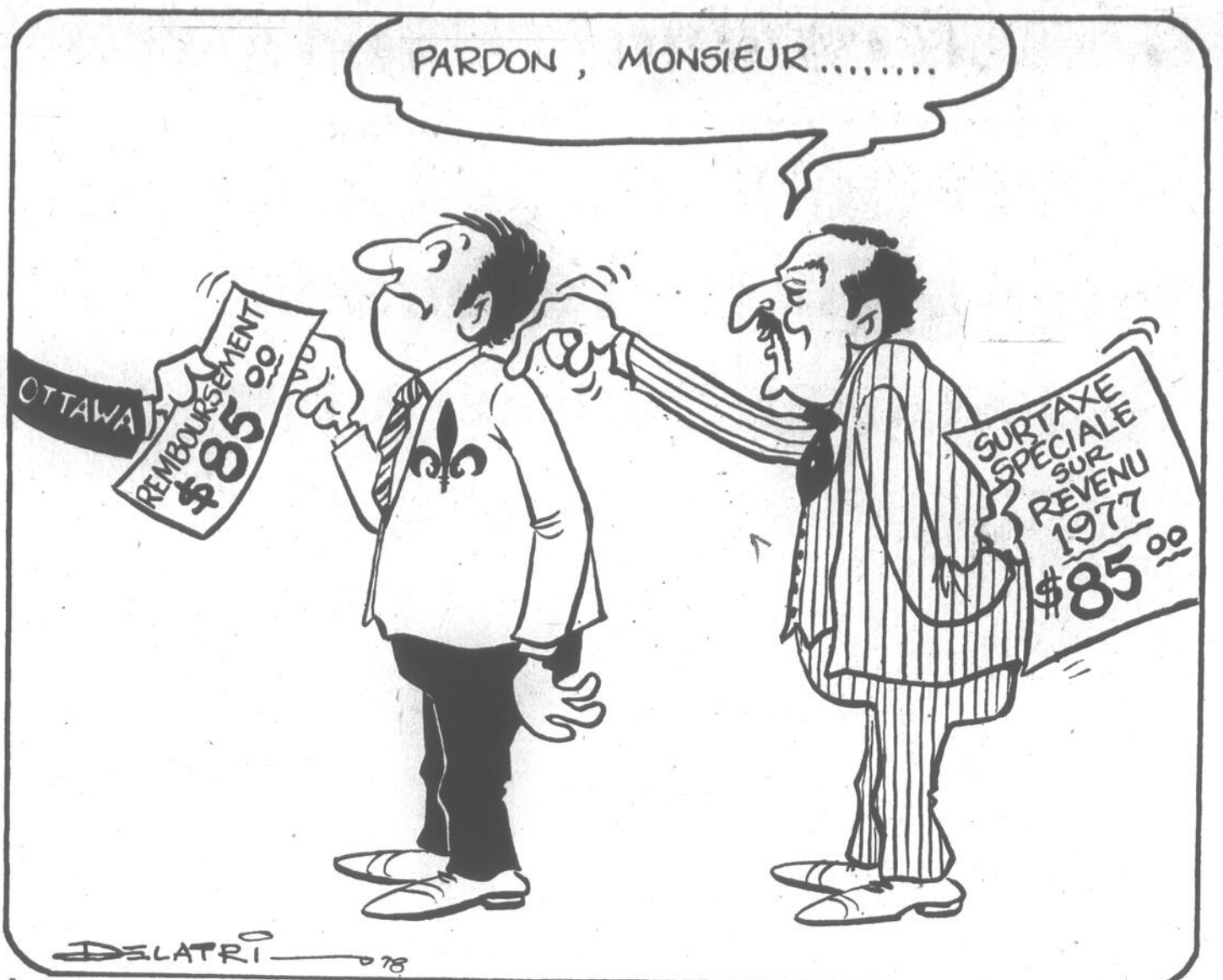
Cela dit, soulignons que le monde des affaires de Granby aura bien plus à souffrir de la construction d'un centre administratif provincial dans sa ville que Waterloo de la perte de son bureau d'enregistrement. Le regroupement des services gouvernementaux sous un même toit, dans un édifice appartenant à Québec, libérera bien des locaux qui ne seront pas aussitôt loués. Par conséquent, des hommes d'affaires payeront des taxes sur des immeubles ne rapportant pas autant qu'ils le devraient.

Mais faut-il priver la population de services adéquats donnés dans des locaux fonctionnels et facilement accessibles à l'ensemble de la collectivité sous prétexte que cela peut nuire un peu à une municipalité de même qu'à quelques hommes d'affaires? Nous ne le croyons pas. L'État est là pour servir l'ensemble des citoyens et Granby a suffisamment attendu son centre administratif pour qu'on ne lui coupe plus l'herbe sous les pieds.

Mme Ouellette a clairement indiqué, lors de son passage à Granby, qu'elle était consciente du fait que le projet en question ferait perdre quelques plumes à certaines municipalités de la région, mais qu'il fallait le faire. Et répliquant au maire de Waterloo, M. Edgar Côté, préfet du comté, devant de son côté, affirmer "qu'il est logique, pour le gouvernement, d'amener ses services dans son édifice".

Voilà qui est bien clair, qui ne laisse pas grand chance de succès au maire de Waterloo, malgré les représentations qu'il se propose de faire auprès des ministres attendus au prochain sommet provincial-municipal. Ce sont, à notre avis, des efforts inutiles, un temps précieux que M. Roy pourrait consacrer avantageusement à d'autres fins. Waterloo a bien plus besoin de relance économique que du bureau d'enregistrement.

Valère Audy



À l'Environnement Léger piaffe d'impatience

par LOUIS LA ROCHELLE

QUÉBEC PC — La protection de l'environnement une mission gouvernementale, relativement nouvelle, qui se poursuit sans grand enthousiasme, au milieu d'une indifférence quasi générale.

Bien sûr, chacun est contre la pollution et pour le respect de la nature, un peu comme on doit être contre le vice et pour la vertu. Mais cela ne provoque guère de prise de conscience et encore moins de débat passionné dans l'opinion publique. L'actuel ministre responsable, M. Marcel Léger, n'est pas le premier à s'en plaindre.

Déjà, avant lui, M. Victor Goldbloom, qui cumulait dans un gouvernement libéral cette responsabilité avec celle des affaires municipales, n'en finissait plus de réclamer en vain des budgets accrus. Il se souvient avec amertume du peu de soutien qu'il avait trouvé parmi ses propres collègues aux plus belles heures de son combat avec Jean Drapeau, pour la sauvegarde des ornements du complexe olympique.

Légère amélioration

Depuis qu'il est en poste au titre de ministre délégué à l'Environnement, M. Marcel Léger, qui siège à l'Assemblée nationale depuis 1970 comme député péquiste de Lafontaine, aura été un peu plus chanceux, en apparence.

En deux ans, les crédits qui lui sont alloués sont passés de \$18 millions qu'ils étaient sous le dernier gouvernement libéral à près de \$30 millions prévus dans le dernier budget de dépenses du ministère des Finances, M. Jacques Parizeau.

Ses effectifs ont été considérablement augmentés et le ministre n'a plus comme

cela était à l'époque de son prédécesseur à se partager entre deux portefeuilles.

En juin 1977, six mois après être entré en poste, M. Léger déclarait à l'occasion de l'étude des crédits:

"L'Environnement a toujours été une caution morale qu'on sortait du tiroir à chaque fois que planaient sur une situation quelconque un peu ténébreuse des nuages d'insatisfaction ou de contestation."

Peu attrayant

"Somme toute, c'est un sujet peu attrayant," confessait le ministre, en reconnaissant que "la crédibilité de l'environnement n'est pas très reluisante."

À la vérité, Marcel Léger, un organisateur né, piaffe d'impatience.

Ce n'est pas tant contre la pauvreté des ressources humaines et des moyens qu'il en a. Ce dont il se plaint, c'est de l'indifférence.

L'indifférence de la presse qui sert mal son ministère, voire même l'indifférence de ses propres collègues péquistes, ministres ou députés, dont il note l'absence quasi-générale à l'occasion des manifestations dont il se fait le promoteur.

Aussi depuis qu'il est ministre responsable de ce qui était autrefois le modeste "Service de protection de l'environnement", M. Léger poursuit trois objectifs dont le moindre n'est pas la participation accrue des citoyens à la protection de leur milieu de vie.

On attend la catastrophe

"Attend-on, avant d'agir, la catastrophe décrite dans le film "Panique", s'interrogeait le ministre en présentant cet objectif. "Notre programme, poursuivait-il en

parlant des activités à venir de son ministère, s'inscrit dans des orientations fondamentales qui visent le développement de la société québécoise dans le sens d'une société de préservation et de participation."

"Cela, disait-il encore, impliquera des changements de valeurs et de comportements chez les Québécois et dans la société en général, comme la disparition du gaspillage et de conscience des répercussions des gestes faits par les individus, les entreprises, les organismes publics sur la santé des citoyens."

L'objectif visé est de faire en sorte que le citoyen lui-même se fasse l'initiateur de la protection de l'environnement.

Quelques victoires

Pourtant, et en dépit de tout, le ministre, qui se préoccupe de rapatrier ses juridictions, n'en aura pas moins remporté quelques victoires:

Par exemple, il a pu mater l'entreprise qui exploitait une carrière sur les terres publiques, à Boischatel, dans la région de Québec, il a trouvé et commencé à appliquer sa solution au problème que pose la pollution de la rivière Yamaska, il a assuré jetté le vaste bassin de la Baie James à sa juridiction.

Par ailleurs, il a réussi à faire approuver par ses collègues du Conseil des Ministres des règlements vigoureux en ce qui a trait à la gestion des déchets solides, des déchets pétroliers et des carcasses d'automobiles et à faire adopter par l'Assemblée nationale son projet de loi 76 sur la qualité de l'eau potable dans les endroits publics.

Les services essentiels

Les trois centrales syndicales CSN-FITQ-CEQ contestent la position qu'entend adopter le gouvernement Lévesque en matière de services essentiels devant être assurés en cas de conflit dans les secteurs public et parapublic.

Le ministre du Travail et de la Main-d'œuvre du Québec, M. Pierre-Marc Johnson, faisait connaître, la semaine dernière, les grandes orientations que son gouvernement veut prendre sur la question des négociations dans les secteurs public et parapublic.

Au chapitre des services essentiels, M. Johnson a dit souhaiter vivement la conclusion d'ententes entre l'administration et les représentants des salariés, au niveau local, dans chacune des institutions. Ces ententes locales devraient se conclure au moins six mois avant l'expiration de la convention collective.

À défaut de telles ententes, le gouvernement suggère que les représentants des salariés aient à émettre une liste des services qu'ils entendent accorder à la population s'il devait y avoir un arrêt de travail. Toujours dans l'esprit du ministre du Travail, cette liste syndicale serait prépondérante.

Considérant qu'il est très important que le public soit informé de l'état de la situation, le gouvernement propose la mise sur pied d'un comité neutre chargé de prendre connaissance de la situation en matière de conclusion d'ententes et de maintien de services essentiels. Ce comité neutre devrait faire connaître ses observations à l'ensemble de la population et faire au gouvernement les recommandations appropriées sur la question du maintien de la santé et de la sécurité publique.

Enfin, le gouvernement serait autorisé à suspendre, quand la santé et la sécurité publique sont en danger, soit les pouvoirs du conseil d'administration d'un centre hospitalier, soit le droit de grève des salariés.

Ces orientations s'inspirent du rapport de la commission Martin-Bouchard chargée de faire

une étude sur la révision du régime des négociations collectives dans les secteurs public et parapublic.

Les trois centrales syndicales dénoncent ce qu'elles appellent une "approche régressive" qui permet au gouvernement de suspendre le droit de grève "chaque fois que l'exigeront ses intérêts de patron qui négocie ou de gouvernement qui cherche à être réélu".

Selon le mouvement syndical, il n'existe qu'un seul moyen pour assurer dans les faits les services essentiels, c'est d'en confier la pleine responsabilité aux travailleurs eux-mêmes.

L'expérience passée nous permet de douter d'une telle formule. Il est téméraire de croire que des travailleurs puissent déterminer eux-mêmes et eux seuls les services essentiels en matière de santé. Cela relève aussi des professionnels de la santé.

Déjà le gouvernement Lévesque s'apprête à faire une concession dangereuse aux représentants des salariés en leur permettant d'émettre une liste prépondérante des services essentiels à défaut de la conclusion d'ententes entre les parties.

La question des services essentiels, comme l'a rappelé M. Johnson, est basée sur une notion de respect des droits légitimes des parties et des responsabilités envers la population.

Le gouvernement, gardien du bien commun, se doit d'assurer un équilibre entre les droits acquis des travailleurs de la santé et ceux de la population quant à leur droit d'accès aux services de santé.

Jamais un gouvernement ne devrait permettre à un groupe de travailleurs de prendre une population en otage pour faire triompher des droits particuliers, lorsque cela met en danger la santé et la sécurité publique.

Sylvio Saint-Amant
Le Nouvelliste

Lamontagne parle des Postes

MONTREAL PC — Elu à la Chambre des Communes en mai 1977, après une douzaine d'années à la mairie de Québec, M. Gilles Lamontagne a hérité, en février dernier, du ministère des Postes où six autres titulaires, en dix ans, n'ont pu rétablir la paix dans les relations de travail et refaire la réputation du service postal auprès des Canadiens.

"Je pense qu'il s'est créé une psychose aux Postes. Tout le monde blâme les Postes... Je ne veux pas m'excuser", dit-il au cours d'une entrevue qu'il accordait récemment au DEVOIR. "Ce qui s'est passé avant moi, il y a eu des erreurs, il y a toutes sortes de choses faites, cela ne m'intéresse pas..."

"Je ne suis pas là pour plaire à personne, je ne suis pas là pour plaire au gouvernement ou pour plaire à n'importe qui. Je voudrais que les Postes deviennent quelque chose de dynamique ou tout au moins que nous ayons un service qui soit adéquat."

Si la chose se pouvait, il serait facile de tracer une croix sur le passé et tenter de bâtir un service postal nouveau ayant généralement la confiance des usagers et rendant ses employés heureux. Le ministre des Postes ne se fait pas d'illusion sur les difficultés du portefeuille que le premier ministre Trudeau lui a confié, "quelque 63,000 employés, c'est du monde, en plus des 25 millions d'actionnaires."

Parmi les 63,000 employés, il y en a environ 23,000 avec lesquels les rapports se déroulent dans un climat de grande méfiance, résultat d'une dizaine d'années de conflits. Pour l'heure, le Syndicat des postiers du Canada SPC et le gouvernement du Canada négocient le renouvellement d'une convention collective expirée depuis juin 1977 par l'entremise d'un bureau de conciliation.

Relations de travail

Dans le contentieux des relations de travail, M. Gilles Lamontagne voudrait mettre à profit l'expérience qu'il a acquise dans ses rapports avec les employés de la fonction publique municipale.

"J'ai négocié avec quatre gros syndicats à la ville, avec la police qui était malcommodée par bout, mais nous n'avons jamais perdu une heure de travail en 12 ans. J'avais des présidents de syndicat avec qui on pouvait parler; avec qui on pouvait s'engueuler."

Au gouvernement fédéral, le titulaire du ministère des Postes ne négocie pas avec

ses employés. C'est le Conseil du trésor qui tient la fonction d'employeur dans le cadre de la Loi des relations de travail dans la fonction publique fédérale.

"Il n'y a pas de gêne à le dire. Comme ministre des Postes, si j'avais avec l'administration des postes à négocier personnellement notre convention de travail comme je le faisais à la ville de Québec, je pense que nous aurions certainement beaucoup plus de facilité. Vous me demandez carrément serais-je plus à l'aise si les Postes négociaient elles-mêmes la convention collective? Ma réponse est oui... Mais dans le contexte global du gouvernement canadien, est-ce bon? Ce serait à vérifier."

Le ministère des Postes, plus gros employeur de la fonction publique fédérale, est aussi le seul ministère à employer des postiers et des facteurs. Il s'agit d'une situation particulière qui pourrait conduire à un statut particulier.

L'hypothèse d'une société de la couronne devrait revenir parmi les préoccupations du cabinet vers le 15 juillet, au moment où un comité formé du ministère des Postes, du ministère du Travail et du Conseil privé doit présenter un rapport sur cette question.

Le Conseil du Trésor et les syndicats d'employés y participent à titre consultatif. "Nous voulions absolument avoir la contribution des syndicats et du Conseil du Trésor, mais nous ne les avons pas inclus dans le comité parce que nous ne voulions pas que ce comité-là devienne un comité de négociation et de confrontation."

bien dire

Alors, le traducteur, on compte...

Continuons notre étude des mauvaises traductions qu'on trouve un peu partout, tous les jours, et qui nous empoisonnent l'existence de leur honteuse présence, en nous imposant des tours de phrase qu'on ne comprend qu'après un effort de réflexion pénible. Dans le "mode d'emploi" d'une machine électrique, je lis: "avec référence à la figure attachée, suivez attentivement". Non mais, Monsieur le soi-disant traducteur, vous ne m'avez pas regardé. Quelle mystérieuse machination est-ce là, qui déforme l'ordre logique de la phrase française? (Bien construite, celle-ci exprime clairement l'idée la plus abstraite. La

Société de la Couronne?

M. Lamontagne espère donner "une orientation au service postal canadien." "Il y a eu un paquet d'études de faites qui datent tout de même de plusieurs années. Je veux avoir quelque chose qui nous donnera une orientation canadienne. Si nous allons vers une société de la couronne, qu'elle sorte de société de la couronne?"

Techniquement, il y en a quatre sortes. Peut-être en faudra-t-il un cinquième... Moi, j'ai un peu tendance à dire que ce serait peut-être une formule."

Le SPC réclame la formation de cette société de la couronne depuis plusieurs années dans le but de tomber sous la juridiction du Code canadien du travail dont la portée est beaucoup plus vaste que celle de la Loi des relations de travail dans la fonction publique fédérale.

Même dans un contexte juridique nouveau, les relations de travail avec les syndicats aux Postes demeureront difficiles aussi longtemps que la méfiance régnera entre les parties en cause. "J'ai un peu l'expérience des relations de travail dans la fonction publique. Évidemment, il faut une patience d'ange... Je pense que lorsque vous voulez arriver à une conclusion quelconque, à un aboutissement quelconque en relations de travail, il y a un minimum de bonne foi. Je suis prêt à leur dire, de mon côté, oui. Je comprends que certains disent: le passé nous montre que... Nous sommes en 1978. Arrêtons de brailler en arrière."

Louis-Paul Béguin,
Office de la langue française

La Voix de l'Est

Journal du matin publié par La Voix de l'Est Ltée

136, Principale Granby 372-5433

President et directeur général: Jean-Louis GROULX

Sec.-trés. et dir. du personnel: Lucien DAIGLE

Chief éditorialiste: Valère AUDY

Directeur de la rédaction: Alain DIONNE

Directeur du tirage: Jean-Nil LAPLANTE

Directeur-adjoint de la publicité: Gilles GAGNON

La Presse Canadienne est seule autorisée à utiliser et diffuser les informations publiées dans La Voix de l'Est. Courrier de la deuxième classe. Enregistrement No 0679.



Journal
fondé
en 1935

Quotidien
depuis 1945

L'opération minoune fait des ravages

MARIEVILLE (GV) — Une "Opération Minoune" déclenchée mardi sur le territoire de la Sûreté du Québec détachement de Marieville, a donné lieu à la mise au rancart d'une quinzaine de véhicules communément appelés "minounes".

Des mardi matin, des fonctionnaires du ministère des Transports du Québec et des mécaniciens qualifiés étaient, à St-Jean-Baptiste, un centre temporaire de vérification et d'inspection.

Ils faisaient de même mercredi, mais cette fois dans la ville de St-Césaire, où ils ont utilisé un local mis à leur disposition par un garagiste local.

Au cours de ces deux journées donc, ils ont procédé à la vérification et à l'inspection de quelque 65 véhicules qui leur étaient amenés par des agents de la Sûreté du Québec, lesquels furent assistés, selon le cas, de policiers des sûretés municipales de St-Césaire, Marieville et de Chambly.

Sur ce nombre, environ quinze ont été mis au rancart après avoir été inspectés. Leurs propriétaires se sont fait saisir plaques et enregistrements. En retour, on leur versa un crédit.

Certains autres automobilistes ont été plus chanceux, leur voiture ayant été remise en attendant qu'ils procèdent, dans les plus brefs délais, aux réparations qui s'imposaient.

Enfin, un certain nombre d'entre eux ont pu profiter de la clémence des policiers en "héritant" de 48 heures. Ces derniers, toutefois, ne pourront disposer de ce laps de temps pour montrer "pattes blanches".

Collaboration

Pour sa part, le responsable de l'opération, le caporal Desrochers, de la Sûreté du Québec de Marieville, tient à remercier les différents corps de police de la région pour leur collaboration.

Selon lui, elle a permis à l'Opération "minoune" de connaître un succès sans précédent, et ce, de l'avis même des fonctionnaires du ministère des Transports.

Pour le village de Sainte-Pudentienne

Un excédent de \$1,278 au cours de l'exercice 1977

SAINTE-PUDENTIENNE (FB) — Les années se suivent et se ressemblent dans la municipalité du village de Sainte-Pudentienne alors qu'un autre surplus a été enregistré au cours de l'exercice financier terminé le 31 décembre 1977.

C'est ainsi que les revenus ont totalisé \$87,684 comparativement à des dépenses de \$86,406 laissant un excédent de \$1,278. Au cours de l'année précédente, un surplus de \$6,125 avait été enregistré alors que les revenus avaient totalisé \$84,395 et les dépenses, une somme de \$78,270.

Au chapitre des revenus, la part du lion revient à la taxe foncière générale avec \$28,618, soit 32.5% du total des sommes perçues par la municipalité. L'enlèvement des ordures (\$6,628) et la taxe de locataires (\$4,847) portent les montants perçus en taxes à \$40,093.

Les revenus provenant des transferts, soit inconditionnels (\$29,821) et conditionnels (\$5,701) occupent également une place importante.

Les compensations tenant lieu de taxes (1996); les services rendus à des municipalités (\$3,746); les autres services rendus (\$720) et les autres revenus de sources locales (\$7,147) complètent la liste des revenus.

Dépenses

Tout comme dans le cas de la paroisse, le transport routier est l'élément le plus important du secteur des dépenses.

penses avec \$26,429. Cette somme est répartie de la façon suivante: éclairage des rues (\$11,771); voirie municipale (\$9,994); l'enlèvement de la neige (\$4,399) et la circulation (\$265).

L'administration générale (\$16,175) et les frais de financement (\$10,731) ont également

nécessité des déboursés importants au cours de cet exercice financier.

La sécurité publique (\$5,424), l'hygiène du milieu (\$9,278); l'urbanisme et la mise en valeur du territoire (\$87); les loisirs et la culture (\$600); les autres activités (\$6,897) et la quote-part des

dépenses de la communauté municipale (\$6,875) font également partie du tableau des dépenses.

On peut enfin noter que le surplus accumulé de la municipalité du village de Sainte-Pudentienne se chiffre à \$22,991 et que la dette à long terme atteint \$53,708.

La Société d'agriculture de Rouville est toujours vivace

ROUEMONT (AP) — Après 110 ans d'existence la Société d'agriculture de Rouville-Shefford est plus vivante que jamais et organise, année après année, des expositions toujours aussi populaires auprès du monde agricole de la région. Pourquoi?

Historique Vers 1868 la Société d'agriculture de Rouville était fondée par un groupe de cultivateurs désireux de stimuler l'enthousiasme des leurs et de promouvoir une production agricole toujours de meilleure qualité ainsi que l'élevage des plus beaux animaux de ferme.

Le président fondateur de la Société, le major Campbell, de Saint-Hilaire, était une personne influente s'intéressant de très près à l'agriculture puisque lui-même producteur. Il gagna d'ailleurs le premier concours de labours du temps. A tous seigneurs, tout honneur...

En plus de l'exposition agricole qui se tenait, comme aujourd'hui, tous les ans, les concours de labours avaient lieu en trois endroits différents. Les gagnants

Au cours des premières années, l'exposition était itinérante. C'est à dire qu'elle se tenait dans chacun des villages du comté, à tour de rôle. En ce temps-là l'exposition ne durait qu'une journée et les fermiers amenaient, à pied, leurs troupeaux jusqu'au terrain où avait lieu la manifestation. Ils portaient chez eux de très bonne heure le matin et ne pouvaient rentrer que très tard suivant le nombre de milles de chemins qu'ils avaient à parcourir avec leurs bêtes.

Le jugement était rendu par des agronomes et des rubans étaient remis aux éleveurs pour leurs plus belles bêtes ou celles qui établissaient les meilleures performances de production. Cela se fait toujours ainsi d'ailleurs.

Cependant, vers 1886 il faut décider que la Société tiendrait régulièrement, année après année, ses expositions à Rougemont, village le plus central du comté et, comme il arrivait que la pluie dérange les manifestations en plein vent, la direction, en 1907 fit construire quelques écuries pour les chevaux et établit avec stables pour les bovins. Celles-ci ont d'ailleurs été agrandies vers 1912

quand la Société a acheté un terrain plus vaste de M. Joseph Chicoine. L'exposition agricole de Rougemont était alors à son apogée et la plus réputée de la province de Québec.

Entre temps, en 1893, sur une recommandation spéciale du ministre de l'Agriculture du temps, les directeurs organisèrent aussi un concours de bonne tenue de ferme ainsi que celui de récoltes sur pied pour différentes cultures dans la région.

Cette manifestation qui regroupait tous les producteurs agricoles du comté de Rouville une fois l'an était attendue par tous et personne n'aurait voulu la manquer après une dure saison de labeur. Il était bon alors de s'égarer un peu durant une soirée et de rencontrer des adversaires et tailler, on se mesurait entre concurrent, on renouait avec des amis. C'était l'activité la plus courue.

Cette popularité se maintient durant de nombreuses années, elle ne fléchit qu'après la seconde guerre mondiale et avec les années 1950 la direction se rendit compte qu'il fallait redonner un élan à l'exposition pour lui redonner l'intérêt qu'elle avait déjà connu.

On décida alors d'apporter d'importantes améliorations au terrain lui-même: nivellement, éclairage, nouveaux bâtiments etc... Sous l'habile direction de M. Albert Nadeau, agronome et de M.L.A. Mondou, secrétaire de la Société, avec l'aide financière du ministère de l'Agriculture du Québec alors entre les mains de M. Laurent Barré, la Société prit de l'ampleur et l'exposition changea de formule durant maintenant deux jours complets.

Puis, en 1966, la direction décida d'accueillir le comté de Shefford et d'admettre ses ressortissants comme membres et exposants. Présentement, les cultivateurs de Shefford peuvent exposer leurs produits au même titre que leurs confrères de Rouville. Cette adjonction a eu pour avantage de permettre à la Société d'agriculture d'être classée dans la catégorie "B" et de pouvoir ainsi profiter de l'aide du ministre de l'Agriculture fédéral.

Le centenaire et depuis... La Société d'agriculture de Rouville-Shefford fête donc son centenaire en 1967, tout comme la Confédération canadienne. Pour cet événement la direction organisait l'élection d'une "reine", reine élue parmi huit duchesses présentées par le Cercle des Fermières à travers les deux comtés.

Depuis cette date, chaque année la même organisation est remise sur pied et une reine est couronnée qui représente dignement le monde agricole d'une région qui s'urbanise de plus en plus.

Cependant, grâce au travail de promotion du milieu tels que M. Paul A. Gemme et Mlle Anita D. Paquette et par le biais d'une subvention de \$57,760, en vertu du programme des initiatives locales mis de l'avant par le ministère fédéral de l'Immigration et de la Main d'Ouvrière

Coup d'oeil

Joie de vivre aux Variétés

SAINT-CESAIRE AP — Samedi, le 27 mai, les membres du Club joie de vivre sont invités à participer à une activité culturelle et divertissante tout à la fois, en se rendant au groupe de Gilles Latulippe avec la Poune et Georges Guétary. Un autobus partira à 17 heures du stationnement de l'église Notre-Dame, à Granby et, au retour, il s'arrêtera devant un restaurant où les voyageurs pourront se restaurer. Les personnes intéressées doivent en informer au plus tôt M. Lionel Cadorette à 372-2017 afin de réserver leur billet.

Ecoles de Valcourt

La CSRE en faveur de nouveaux locaux

VALCOURT (FB) — Après la Commission scolaire Morilac, c'est maintenant au tour de la Commission scolaire régionale de l'Estrie d'accueillir favorablement les démarches entreprises par divers organismes de Valcourt en vue de doter cette ville de nouvelles installations scolaires.

En effet, le comité exécutif de la CSRE, au cours de sa dernière assemblée, a adopté une résolution demandant la construction de nouveaux locaux pour les étudiants de Valcourt.

Cette décision fait suite aux démarches faites par le comité de parents de l'école secondaires de Valcourt lequel a reçu au cours des dernières semaines l'appui du conseil de Valcourt et des municipalités environnantes, des commissaires de secteur ainsi que du député de Johnson, M. Maurice Bellemare.

Cette demande sera maintenant transmise pour étude à la Direction régionale de l'Estrie du ministère de l'Éducation. Puis si cet organisme fait un accueil positif à cette requête, ce qui semble probable, le dossier sera ensuite transmis au ministère de l'Éducation pour une étude plus approfondie.

Et si à ce moment, il est difficile de prévoir l'issue de ces démarches, il est encourageant de noter que l'unanimité semble être faite sur la nécessité de loger les étudiants de niveau élémentaire et secondaire dans de nouveaux locaux.

Le fédéral aurait agi de façon machiavélique

OTTAWA (PC) — Le gouvernement fédéral a agi de façon machiavélique en cherchant délibérément une confrontation avec le gouvernement du Québec dans le dossier de la taxe de vente et ce, afin de dorer le coup d'envoi à sa campagne électorale.

C'est ce qu'a soutenu hier aux Communes, le député conservateur de Kingston-Isles, Mlle Flora MacDonald, au cours du débat sur le projet de loi C-56 du ministre des Finances, M. Jean Chrétien.

Selon Mlle MacDonald, c'est pour des raisons purement politiques que le ministre n'a pas attendu d'avoir une réponse du ministre des Finances du Québec, M. Jacques Parizeau, avant d'introduire son propre budget le 10 avril.

Elle a déclaré que le gouvernement a orchestré ce scénario afin de se lancer en campagne électorale avec une bonne bataille avec le Québec.

Qui que tu sois, où que tu sois... a un toit pour toi! bo-pex Approuvé S.C.H.L. Garantie de 5 ans MAISON MODÈLE VOIR PAGE 6

GINE-PARC
Un film drôle à vous faire sauter les épaules...
Un film comme on en verra peut-être jamais plus...
14 ANS
Si vous aimez le hockey, les bagarres et le rire, ne manquez surtout pas «Slap Shot».
Paul Newman LANCER... FRAPPÉ..
Version française de
SLAP SHOT
UN TUEUR DANS LA FOULE
CHARLTON HESTON JOHN CASSAVETES MARILYN HASKETT
VENDREDI à JEUDI du 26 Mai au 1er Juin Fermé le lundi
OUVERT TOUS LES SOIRS À 7:30 - LA PROJECTION DÉBUTE VERS 8:30 - LES MOINS DE 14 ANS: GRATUIT

MOTEL BERNARD
EN VEDETTE CETTE SEMAINE
RENEE LAFONTAINE
Stripteuseuse
SPECTACLE
Jeudi - Vendredi Samedi
9H30 - 12H30 1H30 a.m.
DANSEUSES TOPLESS
1H p.m. A LA FERMETURE.

L'héritage
RESTAURANT ET BAR SALON
présente
CLAUDE SOULY
et ses musiciens
du MERCREDI au SAMEDI de 9:00 à la FERMETURE
1092, rue PRINCIPALE, Granby Qué.

Cinéma LES GALERIES DE GRANBY
40-74 EVANGELINE 378-4623

Une aventure spectaculaire. Une histoire d'amour inoubliable.
LEE MARVIN ROGER MOORE
"PAROLE D'HOMME"
AUSI "SHOUT AT THE DEVIL"
L'EMPIRE DES FOURMIS GÉANTES
HORAIRES: Parole d'homme Lun. à Sam.: 7h, 9h, 11h, 1h, 3h, 5h, 7h, 9h.
L'Empire: Lun. à Sam.: 9h, 10h, 11h, 1h, 3h, 5h, 7h, 9h.
A L'AFFICHE **CINEMA 1**

BILLY CLYDE PUCKETT. QUARTERBACK. LED THE LEAGUE IN SCORING LAST YEAR... AFTER THE GAME.
14 YEARS
DAVID MCKERRICK présente A MICHAEL RYCHIEK
STARRING **BURT REYNOLDS KRISTOFFERSON JILL CLAYBURN**
"SEMI-TOUCH" United Artists
HORAIRES: Lun. à Sam.: 7h, 9h, 11h, 1h, 3h, 5h, 7h, 9h.
A L'AFFICHE **CINEMA 2**

LAURA GEMSER, la seule et vraie EMANUELLE NOIRE, dévoile sa beauté et son charme exotiques à la recherche de nouvelles sensations.
18 ANS - adultes
BLACK EMANUELLE EN ORIENT
2^e FILM
"J'AI LE DROIT AU PLAISIR"
HORAIRES: Emanuelle: Lun. à Sam.: 9h, 10h, 11h, 1h, 3h, 5h, 7h, 9h.
2e film: J'ai droit Lun. à Sam.: 7h, 9h, 11h, 1h, 3h, 5h, 7h, 9h.
A L'AFFICHE **CINEMA 3**

Les services de santé financent le lourd déficit du gouvernement

Par LOUIS La ROCHELLE

QUEBEC (PC) — Le gouvernement péquiste fait financer son lourd déficit par les services de santé. Voilà l'accusation formulée mercredi matin à l'Assemblée nationale par le député libéral de Saint-Laurent, M. Claude Forget, qui prenait la parole lors de la reprise du débat sur le budget du ministre des Finances, M. Jacques Parizeau.

M. Forget, ancien ministre des Affaires sociales sous le gouvernement libéral de Robert Bourassa, a affirmé qu'un blâme sévère doit être dirigé vers l'actuel ministre des Finances qui, selon lui, n'aurait jamais eu beaucoup de sympathie à l'égard du réseau des Affaires sociales.

Le député de Saint-Laurent a soutenu que le gouvernement a utilisé la "force brutale" dans la contrainte des budgets des établissements des affaires sociales notamment, dans le sec-

teur hospitalier. M. Forget n'a pas été sans observer que patrons et syndiqués, dans ses secteurs, autant la Fédération des Affaires sociales (CSN) que l'Association des hôpitaux reprochent unanimement au gouvernement d'avoir freiné les dépenses de l'Etat, sans contre-partie, au titre de la santé et des affaires sociales.

Enfin, le député qui a consacré tout son discours à cette question a conclu que l'action du gouvernement allait provoquer une "détérioration du climat" dans le secteur de la santé, un "affaiblissement" du réseau des affaires sociales et le départ des meilleurs éléments, de leurs expériences et de leurs expertises.

Un des orateurs suivants, M. Fernand Grenier, unioniste de Mégantic-Compton, a de son côté dénoncé "l'hypocrisie du gouvernement". M. Grenier, aux applaudissements nourris

de ses collègues de l'Opposition, a rappelé qu'au moment où ils étaient dans l'Opposition, les péquistes dénonçaient l'usage des limousines par les membres du gouvernement libéral de l'époque.

"Ils se scandalisaient, a-t-il dit, parce que les ministres avaient des téléphones dans leurs limousines. Maintenant, ils ont des télévisions."

Après cette sortie, le député de Mégantic a accusé le gouvernement de mener par son budget, la vie dure à ceux qui au Québec ont la mission d'être des créateurs d'emplois.

La même accusation a été reprise par le député créditiste de Rouyn-Noranda, M. Camil Samson, qui a reproché aux péquistes sa "planification par la cave" en "ravalant tout le monde au même niveau en égorgeant ceux qui ont quelque chose".

Selon M. Samson, qui parle d'un déficit de \$20 milliard, le PQ est "socialiste". Enfin, M. Jacques Baril, seul péquiste à intervenir en avant-midi, a félicité le ministre des Finances qui selon lui a fait preuve d'un souci de justice dans son budget.

Le député s'est réjoui de l'abolition de la taxe de vente sur les vêtements, meubles et textiles, mesure qui, selon lui, sera propre à ranimer plusieurs industries traditionnelles dans sa propre circonscription, celle d'Artabaska.

M. Baril est celui qui s'est déjà fait valoir pour ses critiques vigoureuses dirigées contre la politique agricole de son propre gouvernement.

Le débat sur le budget devrait reprendre jeudi prochain et ce sera le chef de l'Opposition officielle, M. Gérard-D. Lévesque, qui aura dès lors la parole.

1er octobre au 1er novembre

La date limite d'âge scolaire est discutée

QUEBEC (PC) — La question de la date limite de l'âge scolaire a de nouveau été soulevée, hier pendant l'étude des crédits du ministère de l'Éducation, où le ministre, J. Jacques-Yvan Morin, a indiqué qu'il sera en mesure de faire une déclaration à ce sujet dans quelques mois.

Présentement, un enfant qui n'a pas l'âge de six ans le 1er octobre ne peut entrer à l'école primaire et un groupe d'étude du ministère examine les possibilités de fixer au 1er novembre la date limite pour être admis à l'école primaire.

C'est ce qu'a indiqué M. Morin en réponse à des vœux formulés par Mme Thérèse Lavoie-Roux (L-Acadie) qui a expliqué que de plus en plus de parents souhaitent que la date du 1er octobre soit reculée afin de permettre à un plus grand nombre d'en-

fants plus doués que les autres à entrer à l'école sans perdre un an dans la maternelle.

Le ministre de l'Éducation a reconnu la complexité de cette question qu'on ne saurait trancher d'un coup d'épée.

Il a précisé qu'il faut d'abord étudier le problème sous l'aspect pédagogique, scruter les avantages et les désavantages pour un enfant de commencer l'école avant d'avoir atteint l'âge de six ans.

Il faut également considérer le facteur financier d'un tel projet qui coûterait \$6 millions supplémentaires si la date était reportée d'octobre à novembre; de fait, il en coûterait \$6 millions par mois de retard.

M. Morin, précisant qu'il ne faut pas aborder ce pro-

blème sous l'angle politique, a ajouté que son ministère examine même la possibilité de fixer au 1er janvier, la date limite de l'âge scolaire.

Mme Lavoie-Roux a répliqué, d'autre part, que le gouvernement arrête "d'étudier" et construise un plus grand nombre de gymnases dans les écoles pour favoriser l'enseignement de la culture physique et la pratique plus étendue des sports.

Elle a déploré le peu d'intérêt que semble porter le gouvernement actuel, comme les précédents, au développement physique des jeunes.

Le ministre, reconnaissant le problème, a d'abord insisté sur la nécessité d'une meilleure coordination entre commissions scolaires, municipalités, organisations de loisirs dont les équipements

sont mal utilisés.

M. Morin a dit qu'avant de songer à construire d'autres gymnases et de nouvelles piscines, il faut en premier lieu s'assurer que les équipements existants sont pleinement utilisés. Il a alors déploré que des commissions scolaires refusent l'accès de leurs installations au public après les heures d'école ou que des municipalités ne permettent pas aux écoliers de fréquenter leurs gymnases.

S'il fallait écouter tout le monde, a dit encore M. Morin il faudrait construire 3,000 gymnases à \$500,000 chacun alors qu'il se développe un problème places-élèves dans les écoles.

Tout ce problème fait l'objet d'études, d'évaluation entre divers ministères intéressés aux loisirs.

Coupe-vent inflammable

HAMILTON, Ontario (PC) — Une résidente de Hamilton, Mme Margaret Grills, a fait part de son inquiétude, mardi, à propos des

coupe-vent en nylon qui peuvent être facilement inflammables.

Mme Grills raconte que sa fille de six ans a failli être brûlée,

lundi, quand elle a mis le feu à son coupe-vent avec un feu de Bengale.

A l'occasion d'une fête, sa fille venait de lui dire qu'elle éprou-

vait une chaleur. "Quand je me suis tournée, j'ai vu des flammes s'élever de son dos", explique la mère qui a roulé l'enfant sur le sol et a pu ainsi éteindre l'incendie.

Selon Mme Grills, il s'agissait d'un coupe-vent bon marché qui ne contenait sans doute pas les composants standards destinés à retarder les flammes.

Un spécialiste des textiles du ministère fédéral de la Consommation et des Corporations a affirmé de son côté qu'il n'était pas surpris de ce qui s'était produit mais il a ajouté que l'âge du vêtement pouvait aussi le rendre plus inflammable.

le français, je le parle par



Qui que tu sois, où que tu sois... a un toit pour toi! Approuvé S.C.H.L. Garantie de 5 ans. BIENTÔT ACCESSIBLE VOIR PAGE 7

MASCIA ENTREPRISES PRESENTE

Coupe du monde World Cup 78

du 1er au 25 JUIN en direct d'Argentine en couleur écran géant 15' x 20'

19 MATCHS EXCEPTIONNELS

CALENDRIER DES MATCHS

	JOUR	N° DE MATCH	MATCH	HEURE
1er tour final	Jeudi 1er	1	R.F.A. - Pologne	19h00
	Vendredi 2	2	France - Italie	12h45
		3	Hongrie - Argentine	19h15
	Samedi 3	4	Pérou - Ecosse	19h45
	Mardi 6	5	Italie - Hongrie	12h45
		6	Argentine - France	19h15
	Mercredi 7	7	Bresil - Espagne	12h45
		8	Pérou - Hollande	19h45
	Samedi 10	9	France - Hongrie	12h45
		10	Italie - Argentine	19h15
	Dimanche 11	11	Bresil - Autriche	12h45
		12	Ecosse - Hollande	19h45
2e tour final	Mercredi 14	13-14	2 matches	
	Dimanche 18	15-16	2 matches	
	Mercredi 21	17-18	2 matches	
Finale	Dimanche 25	19	FINALE	19h00

N.B.: Pour le 2e tour, les équipes, les matches et les heures seront annoncés le 12 juin 1978.

BILLETTS DEJA EN VENTE

Arena Maurice Richard 872-2440 Prix pour chacun des matches

256-1631 256-1631 sous la finale: Balcons: \$10.00

Tonello Service 486-1617 Portes: \$12.50 (en face de l'écran)

Uma Café 722-0152 Moins de 16 ans: moitié prix.

Corral Restaurant 325-1300 Balcons: \$12.50

ERRATA: Sur des imprimés anglais («Score Sheets»), il aurait dû être annoncé: «P. POUR LES MOINS DE 16 ANS, C'EST MOITIÉ PRIX DANS LES BALCONS SEULEMENT, POUR CHACUN DES MATCHES, SAUF LA FINALE».

ARENA MAURICE RICHARD

256-1631 2800, boul. Viau, Montreal

Woolco

Veuillez prendre note de la correction suivante à la page 10 de notre cahier publicitaire inséré dans le journal d'hier:

Maillot de bain "4 You"

à \$10 aurait dû se lire \$10 la pièce.

Toutes nos excuses pour l'ennui qu'ait pu vous causer cette erreur.

HOTEL ST-PAUL

St-Paul Abbotsford

VENEZ DÉGUSTER VOTRE BOISSON FAVORITE

JEUDI - VENDREDI - SAMEDI

ORCHESTRE LES FLUSH

Plaisirs pour tous.

Woolco

"OneStep" DE Polaroid

Une nouvelle dimension en photographie!

L'appareil "One Step" règle l'exposition automatiquement et développe vos photos sous vos yeux! Douille pour flashbar; commande de luminosité. Utilise film SX-70 pour des photos réussies!

Appareil "One Step" de Polaroid:

37⁸⁷

pour faciliter vos achats

Remarquez ces bas prix!

Film Polacolor 2 T108: 6.10	Film couleur SX-70: 6.80	Film noir et blanc "Zip" T87: 3.30
Film Polaroid 2 T88: 4.90	Film noir et blanc "400" T107: 3.85	

Déclencheur à retardement Polaroid

(Hors photo)

Vous pourrez maintenant faire partie de la photo... sans l'aide de personne! Pour les appareils "Pronto" et "One Step".

Déclencheur à retardement Polaroid: **9⁹⁹**

Appareil "Alpha I" Land SX-70

Pour les photos toujours réussies... aux couleurs vives! Réglage de 10.4" à l'infini pour vos photos extérieures; 10.4" à 20" avec flash. Mise au point par reflex monoculaire. Garni de cuir et chrome.

Appareil "Alpha I" Land SX-70, chacun: **219⁸⁷**

La Pose-Alcan.

Devenez un adepte de la Pose-Alcan! La Pose-Alcan vous permettra d'embellir et de revaloriser votre maison tout en vous épargnant la corvée de peinture.

Les portes et fenêtres en aluminium Alcan sont presque toutes fabriquées au Québec, selon des normes rigoureuses. Profilées en aluminium durable, elles sont très résistantes et s'entretiennent facilement.

ISOLATION ET ÉCONOMIE

Gardez la chaleur là où elle doit se tenir! Les portes et fenêtres Alcan sont isolantes. Ainsi en conservant l'énergie vous ferez des économies.

UNE GAMME DE PRODUITS

Outre les portes et fenêtres, il existe toute une gamme de produits de bâtiment Alcan, tels que le célèbre revêtement Alcan, les soffites, les bordures de toit, les conduites pluviales et les clôtures Alcan. Et tous ces produits sont à des prix vraiment compétitifs, qu'ils soient installés par vous-mêmes ou par des spécialistes.

ALCAN CHEZ VOTRE DÉTAILLANT

Rendez-vous chez votre détaillant pour examiner de plus près les produits de bâtiment Alcan. Vous serez convaincus... la Pose-Alcan, c'est la solution!

Pour plus de renseignements, téléphonez-nous: **Montréal: 1-514-384-0490**

Produits de Bâtiment Alcan

Division de Produits Alcan Canada Limitée

ALCAN

Margo, reine d'Ecosse: chevalier d'indépendance

HAMILTON (AP) — Margo Mac Donald est probablement la femme la plus célèbre en Ecosse. Cette femme de 34 ans, ex-institutrice, est la voix du nationalisme écossais, une "Paisanaria" qui depuis une décennie mène campagne pour l'indépendance de l'Ecosse.

"L'indépendance viendra d'une manière ou d'une autre", affirme-t-elle dans une interview, "mais elle viendra et ne sera pas arrêtée par des décisions du Parlement ou même par la volonté des Anglais: elle sera affirmée par le peuple écossais lui-même".

La blonde et opulente Mme Mac Donald est vice-présidente du Parti national écossais (SNP) et sûrement son meilleur stratège.

Le Sunday Times de Londres l'a surnommée "Margo, reine d'Ecosse", mais a noté que "si l'Ecosse devait un jour briser ses liens avec l'Angleterre, ce sera en grande partie dû aux efforts de Margo".

Elle-même est certaine de faire partie des dirigeants écossais, l'année prochaine, lorsque cet ancien royaume disposera de son propre Parlement aux pouvoirs limités, le gouvernement travailliste britannique essayant de ménager les nationalistes écossais tout en évitant une séparation totale.

Pour Mme Mac Donald, la

mise en place d'une Assemblée provinciale à Edimbourg n'est que "le premier pas vers l'indépendance. Si Londres pense ainsi satisfaire les aspirations des Ecossais, il se trompe totalement". Crise La crise économique qui affecte l'Ecosse est attribuée par Mme Mac Donald à la mauvaise gestion de la province par Londres. Elle critique violemment le refus du gouvernement britannique d'accorder à l'Ecosse une part importante du pétrole de la mer du Nord qui git au large des côtes est de l'Ecosse.

"Nous ne voulons pas tout le pétrole", dit-elle, "nous en voulons simplement la moitié pour remettre notre économie sur pied. Mais nous avons appris que si nous voulons obtenir quelque chose de Londres, il nous faut l'arracher".

Si les Ecossais ne réussissent pas à contrôler et rétablir leur économie, dit-elle, "ils deviendront de nouveau les nomades du monde, parcourant le globe à la recherche de travail".

Mme Mac Donald a rejoint les rangs du SNP à l'âge de 21 ans, et très vite ce parti qui semblait être un canular politique a connu une croissance extraordinaire.

Elle a acquis une grande réputation pour ses discours

politiques passionnés. Les moyens d'information l'ont vite lancée, car elle passe très bien à la télévision avec ce naturel pour lequel les hommes politiques versent des fortunes à des agences de relations publiques.

Au début, raconte-t-elle, elle était effrayée de devoir polémiquer "avec des intellectuels et des gens roués".

Cette peur, elle l'a toujours. "J'ai de grands manques à combler, mais j'en sais assez pour savoir qu'il faut continuer".

"Elle est coupante comme un rasoir", dit un de ses collègues du SNP. "On ne se brouille avec elle que si c'est vraiment nécessaire".

Historique

Margo MacDonald a été élue au Parlement en novembre 1973, battant le candidat travailliste de 7,000 voix dans le quartier du port de Glasgow. Mais elle n'est restée que peu de temps au Parlement où les députés s'intéressaient plus à ses mini-jupes qu'à ses interventions. Quatre mois plus tard, le Parti travailliste regagnait son siège au cours d'élections générales.

De nouveau, elle se présentera devant les électeurs au mois de juin prochain dans la même circonscription.

Sa carrière politique, ininterrompue depuis 13 ans, a provoqué la rupture de son mariage, il y a 18 mois. Elle vit actuellement avec ses deux filles, Petra, 12 ans et Zoe, 10 ans, chez sa mère.

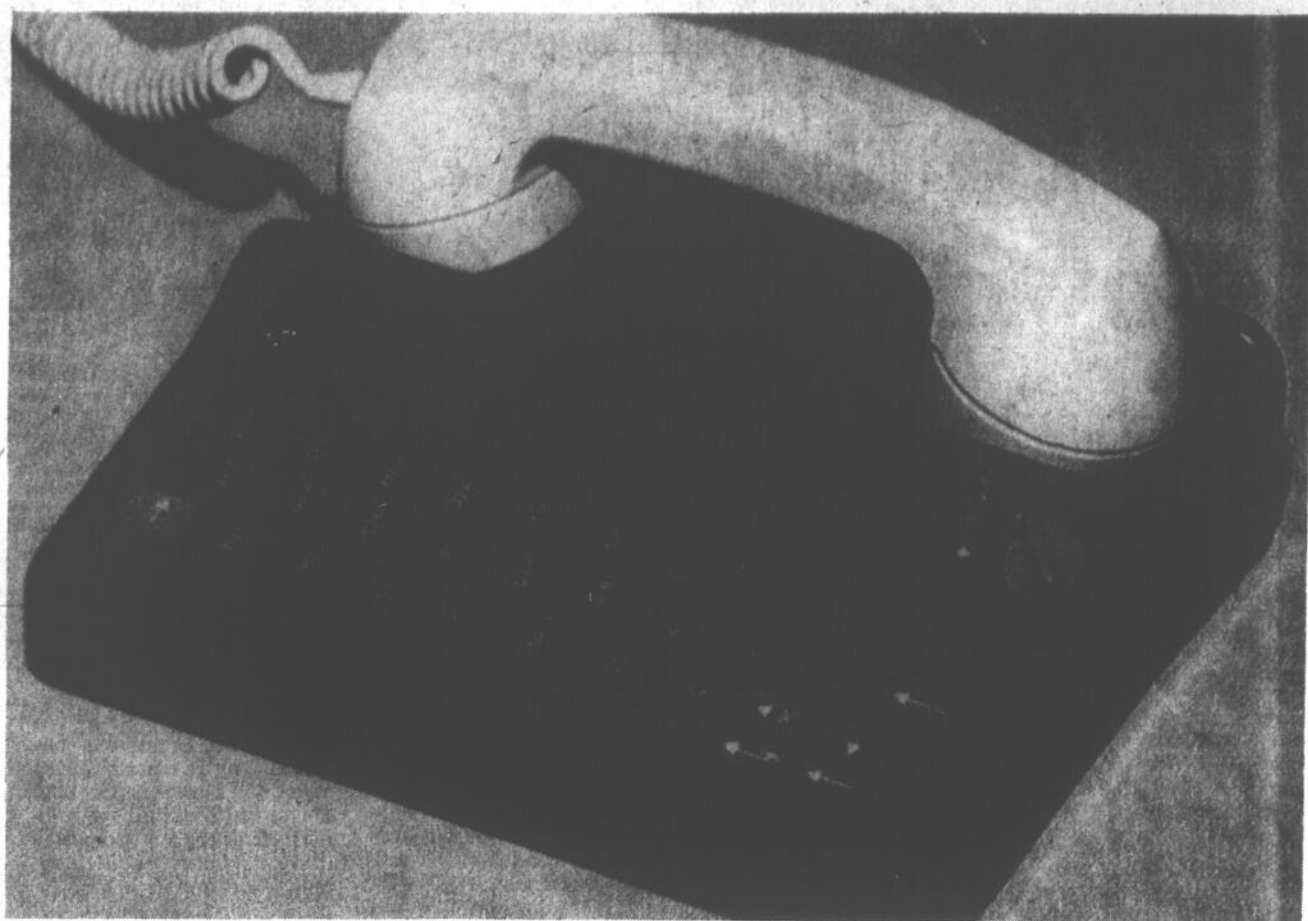
Pourtant, le SNP a connu un certain déclin depuis deux ans. C'est parce que nous n'avons pas été assez extrémistes, estime Mme MacDonald. Nous hésitions à dire que l'Ecosse peut tenir debout sur ses pieds. Mais cela change."

Et elle mène campagne sans relâche pour convaincre. Sans rechigner, elle n'hésite pas à porter la bonne nouvelle en faisant du porte à porte ou à se rendre dans les bars, où les rudes buveurs écossais la considèrent comme une des leurs.

Son succès et son allure populaire lui attirent les critiques de ses adversaires politiques, mais aussi de ceux qui au sein de son parti lui reprochent son égotisme et sa conduite tapageuse.

Elle repousse ces critiques d'un revers de la main: "Ce qui compte, dit-elle de sa forte voix, c'est l'avenir de l'Ecosse. Quelques fois, je pense aux implications de ce que nous disons, que nous jouons avec la vie des gens.

On ne peut pas être frivole avec ça".



Au secours des sourds

Bell-Northern Research vient de mettre au point un appareil téléphonique à affichage destiné à faciliter les communications aux personnes handicapées de l'ouïe. Cet appareil, baptisé l'oreille visuelle, pourrait être commercialisé dès cet automne selon un porte-parole de la compagnie. Grosso modo, il s'agit d'un dactylo électronique. La communication ne peut se faire qu'entre deux appareils semblables qui, soit dit en passant, sont portatifs et peuvent s'adapter à n'importe quel récepteur téléphonique.

Plan d'invasion française

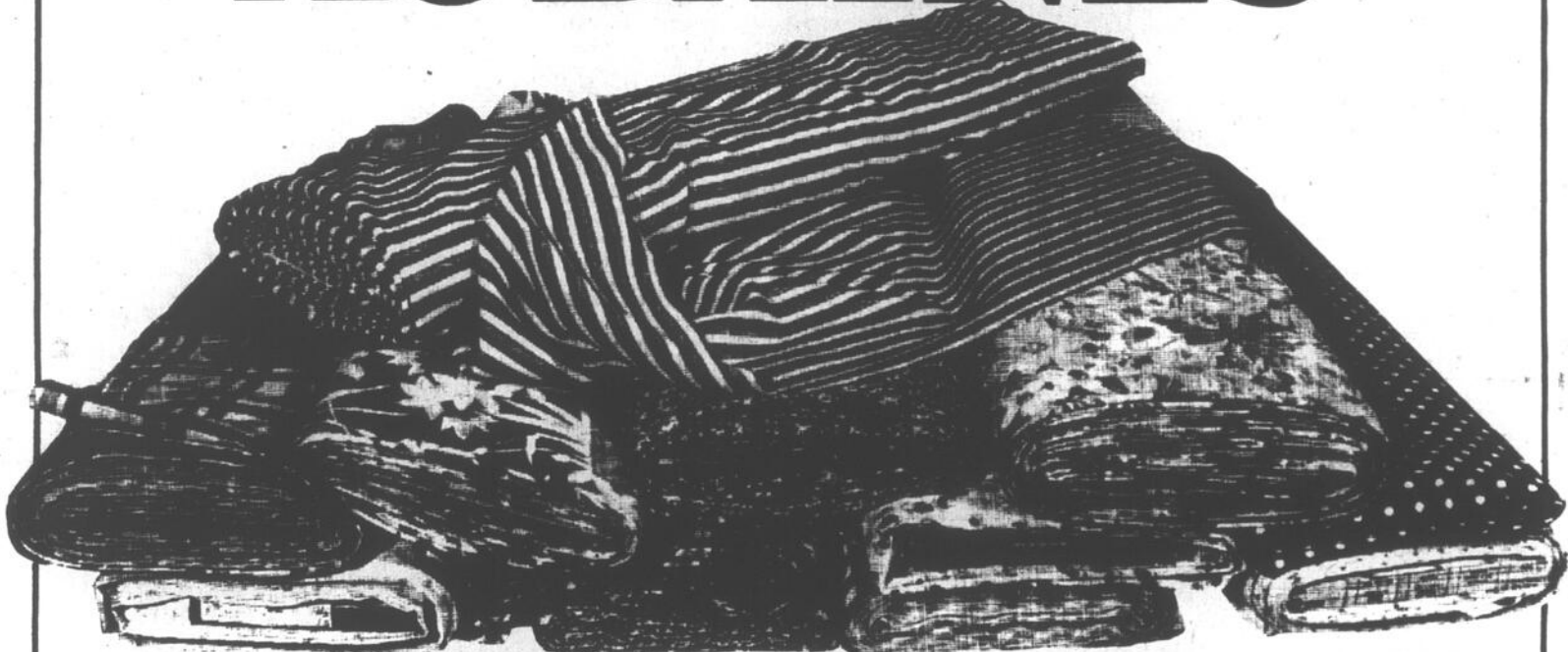
NAIROBI (Reuter) — Le maréchal Idi Amin Dada a été prévenu par d'anciens exilés ougandais de l'existence d'un plan occidental d'invasion de l'Ouganda similaire à l'intervention française au Shaba, a déclaré un porte-parole militaire ougandais cité mercredi par Radio-Ouganda.

Ces anciens exilés ont accusé certains membres de la Légion étrangère envoyés au Shaba d'être des "assassins et

des bandits de grand chemin. Ce sont les mêmes mercenaires criminels que les puissances occidentales sont en train d'envoyer se battre en Afrique et ce sont eux qui seraient dépêchés en Ouganda", ajoute la radio.

Celle-ci précise que le chef de l'Etat ougandais s'est félicité de la mise en garde de ses compatriotes. Il a annoncé que tout parachutiste largué sur l'Ouganda sans l'accord des autorités serait sévèrement châtié.

AUBAINES



20% DE RABAIS

45" BRODERIES ANGLAISES
Unies et imprimées
Régulier \$4.99
SPÉCIAL
\$3 99
vge

50% DE RABAIS

GABARDINE "AURORA"
Polyester & viscose
Régulier \$5.99
SPÉCIAL
\$2 99
vge

30% DE RABAIS

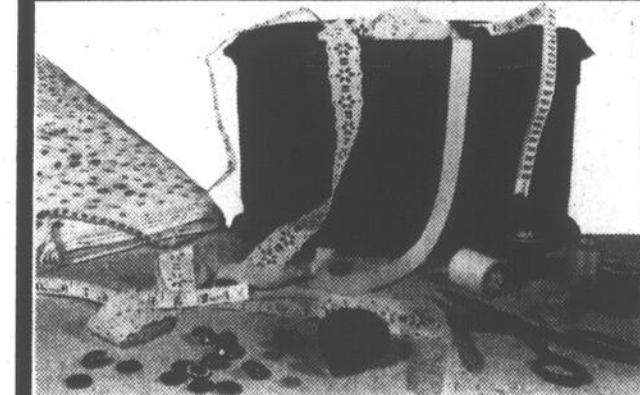
45" "BONANZA" GOOD-TIME
Polyester et coton
Régulier \$3.50
SPÉCIAL
\$2 50
vge

20% DE RABAIS

45" TRICOTS D'ALLURE
100% Polyester
Régulier \$4.99
SPÉCIAL
\$3 99
vge

20% DE RABAIS

"PUCCI" JERSEY ENTRECROISÉS
100% Polyester
Régulier \$4.99
SPÉCIAL
\$3 99
vge



50% DE RABAIS

60" SERGELINE POUR HABIT
Polyester et viscose
Régulier \$6.99
SPÉCIAL
\$3 50
vge

TOUT POUR LA COUTURIÈRE D'AUJOURD'HUI

Vous trouverez chez Princesse un vaste choix d'accessoires de couture. Une sélection complète de menus articles pour vos petits et grands travaux. Donnez aux vêtements que vous confectionnez l'allure du prêt à porter.

25% DE RABAIS

45" GINGHAMS
Polyester et coton
Lavable à la machine
Régulier \$2.29
SPÉCIAL
\$1 69
vge

ÉPARGNEZ!

60" TISSUS TROPICAUX RAYÉS
Polyester et viscose
SPÉCIAL
\$5 99
vge

NOUS SOMMES LES PLUS GRANDS SPÉCIALISTES DE TISSUS ET DRAPERIES AU QUÉBEC

PRINCESSE

**176, rue PRINCIPALE
372-5465**



Carrières et Professions

LES FILATURES CORONET

recherchons personnels pour filatures

CONTREMAITRES

MÉCANICIEN D'ENTRETIEN

OPÉRATEURS DE TORDEUSES (TWISTING)

OPÉRATEURS EN THERMOFIXATION (SUPERBA)

Pour de plus amples renseignements:

s'adresser à:

**750 rue Vadnais
Granby P.Q.**

de 9 hres A.M. à 4 hres P.M. le 24 et 25 Mai

Si...

OU
OXFAM



Jusqu'au 9 juin, les Québécois d'ici et d'ailleurs peuvent acheter des obligations d'épargne. C'est plein de bon sens quand on veut épargner. Encaissables en tout temps avec un intérêt de 9%, on ne peut pas demander mieux comme investissement. Et, avec l'intérêt composé, ça rapporte drôlement, surtout si on les laisse fructifier jusqu'à l'échéance en juin 1988.

En plus, les obligations d'épargne du Québec c'est pour les gens de chez nous. On les trouve dans toutes les caisses populaires, les banques, les fiducies et chez les courtiers en valeurs mobilières, et ça, partout au Québec. Et tout le

monde pourra en profiter. La limite est de \$10 000 par acheteur et elles sont disponibles en coupures de \$100, \$300, \$500, \$1 000 et \$5 000.

Montant investi	1979	1981	1983	1988
\$100	109.00	129.50	153.86	236.74
\$500	545.00	647.51	769.31	1183.68
\$1000	1090.00	1295.03	1538.62	2367.36

C'est bien simple, moi je fais comme tout le monde... j'en achète dès aujourd'hui, c'est sûr!

*Offerte avec l'intérêt composé seulement.

Les obligations d'épargne du Québec...

Moi, j'en achète, c'est sûr!

Gouvernement du Québec
Ministère des Finances



Sixième match de la finale ce soir à Boston

Bowman est révolté de l'attitude de Don Cherry et de ses Bruins

MONTREAL (PC) — Don Cherry n'a cessé de critiquer le travail de l'arbitre Dave Newell lors du cinquième match de la série finale entre les Bruins de Boston et les Canadiens de Montréal.

Mais Scotty Bowman, instructeur des Canadiens, croit plutôt que c'est le spectacle présenté par les joueurs des Bruins de Boston qui devrait être critiqué.

À la veille du sixième match de la série qui sera présenté ce soir à Boston, Bowman semblait révolté de

l'attitude de Cherry et de ses joueurs.

Bowman, qui était entouré par plusieurs journalistes à l'issue de l'exercice des siens hier, a fait voir le ruban magnétoscopique du cinquième match et il a insisté sur un incident bien précis, incident franchement dégoûtant.

Cela se passait au début de la troisième, juste avant que Peter McNab ne soit chassé pour avoir accroché Guy Lafleur et juste avant que Terry O'Reilly ne soit chassé du

match pour avoir visé l'arbitre.

Brad Park quittait son territoire avec la rondelle. Steve Shutt est arrivé soudainement et lui a enlevé le disque et a foncé en zone adverse. Park a pivoté sur lui-même et a frappé Shutt à la tête de toutes ses forces. Son geste n'avait rien d'équivoque. Ce n'était pas un accident. Il tentait de blesser.

"J'avais beaucoup de respect pour Brad Park, a confié Bowman, mais ce geste fait qu'il baisse dans mon estime. Si un gars comme lui a perdu son calme au point de poser un tel geste, je ne comprends plus. S'il faut payer ce prix pour gagner la coupe Stanley, je n'en voudrais pas".

Bowman s'empare souvent. Il a un métier très dur pour les nerfs et comme bien des instructeurs, il sort souvent de ses gonds. Mais ce n'était pas le cas hier. Il semblait calme, d'un calme inquiétant.

"Je ne comprends pas que

Cherry ou Park fassent des déclarations comme ils ont fait. Je crois que Newell s'est montré très compréhensif dans les circonstances. Il aurait pu décerner beaucoup plus de pénalités aux Bruins. Il n'a pas perdu son calme, même si tous les joueurs des Bruins étaient sur son dos tout au long du match. J'en ai assez de certains instructeurs, qui ont l'air plus de matchmakers à la boxe que d'instructeurs au hockey. Souvent avant un match, je me demande si nous avons suffisamment de boxeurs au sein de l'équipe". Bowman croit que cette nouvelle mode dans le hockey a assez duré. Depuis cinq ou six ans, la mode est aux gros joueurs costauds, capables de boxer, mais dont les talents de joueurs de hockey sont discutables.

"Nous en sommes rendus à un point où il est de plus en plus difficile pour un petit joueur talentueux de faire carrière dans le hockey. Il

faut être d'une race bien spéciale pour jouer au hockey maintenant."

Bowman sait que le sixième match à Boston sera très difficile et il ne sait pas encore qui sera en uniforme. Pierre Larouche, qui n'avait pas joué depuis la série contre Detroit, a marqué un but important mardi dans son premier match depuis plusieurs semaines.

"Dédier de l'alignement sera ma tâche la plus difficile. Des gars comme Doug Jarvis, Bob Gainey, Réjean Houle et Jacques Lemaire ont travaillé très fort. Jarvis était sur la glace ce matin. Je lui avais donné la permission de manquer l'exercice. Il est tellement travailleur qu'il ne veut même pas prendre une journée de repos. Je ne crois pas qu'il y aura de bagarres de façon systématique demain. J'espère que les bâtons ne seront pas portés aussi haut". Le capitaine Yvan Cournoyer en a vu bien d'autres dans sa carrière. Il

n'apprécie cependant pas du tout la façon de se comporter des Bruins, surtout du défenseur Mike Milbury, qui prend un malin plaisir à le cingler à chaque fois que l'occasion se présente.

"Nous avons déjà disputé des séries rudes contre les Flyers de Philadelphie. Ils se servaient de leurs corps et non pas de leurs bâtons comme les Bruins. Un gars n'a pas besoin d'être un colosse pour se servir de son bâton. Je suis capable d'en prendre, mais si on continue à me cingler comme on le fait, je vais me retourner moi aussi et je vais frapper. Un gars ne peut pas écopier tout le temps".

Cournoyer croit bien que les Bruins offriront un spectacle dégoûtant devant leurs spectateurs. Il prétend que cela pourrait servir les intérêts des Canadiens.

"Si les Bruins perdent la tête comme ils l'ont fait, ce sera tant pis, car nous en profiterons".

À Cowansville Inscription des joueurs de tennis

COWANSVILLE — La ville de Cowansville, service de la récréation et des parcs, procède à l'abonnement des joueurs de tennis.

Les intéressés à évoluer au tennis peuvent donc désormais s'inscrire au Centre Culturel et Aquatique, au 429 rue Rivière à Cowansville, du lundi au vendredi de 17 heures à 21 heures ainsi que le samedi et le dimanche de 14 heures à 21 heures.

Les heures de jeu seront les suivantes. Le mardi, jeudi et vendredi, les 16 ans et plus évolueront de 18 heures à 24 heures. Le samedi et le dimanche, de 6 heures à 18 heures. Les terrains seront ouverts à tous tandis que les 16 ans et plus pourront continuer à jouer de 18 heures à 24 heures. Les terrains seront ouverts du 15 mai au 17 septembre.

Deux genres de passes seront disponibles. La passe familiale, pour le père, la mère et les adolescents de moins de 17 ans coûtera \$15 aux résidents et \$30 aux non-résidents. Quant à la passe individuelle, elle sera disponible en trois exemplaires. Les adultes travailleurs défrayeront \$10 s'ils sont résidents et \$20 s'ils sont non-résidents. Les adultes étudiants débouteront \$8 s'ils sont résidents et \$16 s'ils ne le sont pas et finalement, les enfants et les adolescents de 17 ans et moins auront à encourir le coût de \$3 s'ils sont résidents et de \$6 s'ils sont non-résidents pour avoir droit de jeu.

Les Alouettes seront à Marieville le 26

MARIEVILLE — C'est le vendredi 26 mai prochain qu'aura lieu à Marieville, sur le terrain No. 1, une rencontre de balle-molle mettant aux prises l'équipe de football "Les Alouettes" de Montréal, gagnantes de la Coupe Grey en 1977, et l'équipe de football "Les Castors" de Marieville, gagnantes de la Coupe Sauvé en 1962.

Cette rencontre a été rendue possible grâce à la collaboration du Président David Berger et du relationiste Michel Héu, des Alouettes de Montréal.

Ainsi, nous verrons évoluer des joueurs tel que Sonny Wade, Peter Dalla Riva et autres. Pour l'équipe des Castors, nous pourrions voir à l'oeuvre l'ancien quart arrière Maurice Sam Leduc, les frères Ménard et Gilles Picard, père du joueur de hockey Robert Picard du Washington.

Les profits de cette rencontre seront versés au football mineur de Marieville.

Tournoi de golf des Chevaliers de Colomb

GRANBY — Le Conseil 1093 des Chevaliers de Colomb de Granby organise le dimanche 28 mai, un tournoi de golf sur le parcours du club de golf Granby-St-Paul. Ce tournoi est ouvert à tous les Chevaliers et leurs amis, ainsi que leurs épouses. L'événement se tient sous la présidence d'honneur du Grand Chevalier Lucien Thibodeau.

Deux départs auront lieu pour ce tournoi: un premier entre 7 heures et 7 heures 40 et un second entre 9 heures 46 et midi. Les personnes intéressées à participer au tournoi sont priées d'arriver au moins une demi-heure avant le départ. Un comité de réception attendra les joueurs à la roulotte de départ.

Pour les dames qui ne jouent pas au golf, un tournoi de putting aura lieu à 16 heures 30. Le tout se terminera par un souper chaud à 18 heures, ainsi que la remise des prix aux vainqueurs.

Pour des renseignements supplémentaires, on peut contacter Guy Navratil à 378-8676 ou encore Rénald Mongeau à 378-8372.

À domicile à 20 heures 30 Deuxième victoire des Orioles, ce soir contre Sorel?

GRANBY — C'est avec un dossier d'une seule victoire et quatre revers que les Orioles juniors de Granby sauteront sur le terrain du stade Napoléon Fontaine ce soir, alors qu'ils recevront la visite des Tigres juniors de Sorel, à compter de 20 heures 30.

Les hommes de Matty Alston connaissent, pour une deuxième année d'affilée, un début de saison plutôt difficile. Leur seule victoire jusqu'à maintenant a été remportée à domicile, où ils semblent plus à l'aise, samedi dernier contre les Athlétiques de Sherbrooke au compte de 7 à 5. Les quatre échecs ont été subis contre Trois-Rivières, Drummondville, Shawinigan et Grand-Mère. Le plus dur revers a été celui contre Grand-Mère, les détenteurs de la première place dans la section Lamotte, alors que le National avait disposé des Granbyens au compte de 14 à 2, en six manches.

Contrairement à ce que l'instructeur Matty Alston avait prédit avant le début de la présente campagne, ce sont les frappeurs qui éprouvent de la difficulté. Les Orioles n'ont cogné que quatre coups sûrs au total de leurs deux dernières sorties. Quant au domaine des lanceurs, les choses pourraient aller mieux, mais elles ne vont tout de même pas très mal.

Pour revenir au match de ce soir, le lanceur partant n'était pas encore décidé au moment d'écrire ces lignes. Tous les artilleurs de l'équipe ont eu passablement de travail en fin de semaine dernière et le meilleur bras devrait débiter le match de ce soir. Possiblement, ce sera Gaétan Lachance, le vétéran droitier de l'équipe.

Quant au receveur recrue de la formation, Marcel Lachance, il ne pourra prendre part à la joute puisqu'il a été expulsé de la dernière partie à Grand-Mère.

La démission de Shero

"Le Fantôme" a laissé plusieurs commentateurs

PHILADELPHIE (AP) — Lorsque Fred Shero a démissionné comme pilote des Flyers de Philadelphie lundi, il a laissé derrière lui de nombreux commentateurs humoristiques.

Après sept saisons à la barre des Flyers, le pilote de 52 ans a expliqué qu'il ne savait plus capable de motiver le club. Il n'en était pas à sa première surprise dans le monde du hockey.

En 1974, après la première conquête de la coupe Stanley par les Flyers, Shero a

déclaré qu'il abandonnait tout pour suivre des cours de droit, ce qu'il n'a pas fait, se rendant plutôt en Union soviétique pour étudier son système.

En 1973, il a pris une marche après un match et on l'a ensuite trouvé dans sa chambre d'hôtel avec des blessures qu'il n'a jamais voulu expliquer par la suite.

En raison de sa façon de disparaître et de réapparaître, Shero a souvent été appelé "le Fantôme".

Il avait souvent des citations gênantes.

Après la première conquête de la coupe Stanley, Shero a déclaré: "Je crois que je vais aller me cacher dans la cave de ma maison pendant une demi-heure pour penser". Après la 2e conquête, on l'a trouvé assis calmement dans la chambre du soigneur.

Hommes Il n'était pas l'homme aux longs discours, préférant des notes au babillard.

Ainsi, en 1974, il affichait:

"Un club sans motif connaît ordinairement peu de succès. Plus vos buts sont grands, plus vous assumez des responsabilités. Agissez, jouez et gagnez comme des hommes."

Au sujet de la violence, l'homme qui avait groupé les "Durs de Broad Street", a déclaré: "Il serait joli d'agir comme des agneaux, mais est-ce que cela attirerait les gens? Si ceux-ci veulent voir des patineurs raffinés, qu'ils aillent aux revues sur glace."

Célébrant une victoire éliminatoire en 1973, Shero déclarait: "Puisque nous sommes rendus aussi loin, on pourrait aller jusqu'au bout. Ces gars-là n'aiment pas le champagne, car ils préfèrent la bière, ce qui est bien leur mentalité."

Reconnaissant que les journalistes aidaient la cause du hockey, il leur a déjà déclaré: "Ne croyez pas tout ce que je dis."

Deant les Expos

Les Cards mettent fin à leur série d'échecs

ST. LOUIS — Les Cardinals de St. Louis, après une série de 11 échecs consécutifs, ont blanchi les Expos de Montréal, hier soir à St. Louis, au compte de 2 à 0. Le lanceur John Denny a donné une solide performance de deux coups sûrs seulement, tout en décrochant sa quatrième victoire de la saison contre deux revers.

Pour les Expos, Hal Dues a subi sa deuxième victoire. Il est toujours en quête d'un premier gain. Ce sont Gary Carter et André Dawson qui ont procuré les coups sûrs aux hommes de Dick Williams.

Les deux seuls points des Cards ont été marqués en troisième manche, alors qu'un simple du receveur Ted Simmons a suffi à produire ces deux points. Une erreur du joueur de troisième but Larry Parrish avait précédé le coup sûr vainqueur.

Les Cubs en tête CHICAGO — Manny Trillo a cogné un circuit de deux points, son premier de la saison, après deux retraits dans la 10e manche hier en procurant un gain de 5-4 aux Cubs de Chicago sur les Phillies de Philadelphie qu'ils ont ainsi

devancés par un demi-match au sommet de la division est de la ligue Nationale.

Trillo a réussi son exploit après que Dave Kingman eut été atteint par un lancer de Gene Garber, tandis que Bruce Sutter récoltait le gain.

Les Cubs avaient égalé les chances avec deux points après deux retraits dans la 9e reprise grâce au triple de Gregg Gross après deux simples.

Trois simples et un ballon-sacrifice avaient donné une avance de 4-2 aux Phillies dans la 7e.

Garry Maddox a bouclé le circuit pour les Phillies dans la 2e manche.

Un triple de Ray Burris, deux erreurs, un simple et un ballon-sacrifice avaient résulté en deux points pour les Cubs dans la 3e reprise.

Mike Schmidt a produit un point pour les Phillies avec un ballon sacrifice dans la 6e, après un triple de Bake McBride.

Les midgets s'inclinent

GRANBY — Les Orioles midgets de Granby ont encaissé, hier soir à Granby, leur troisième échec consécutif en 1978, alors qu'ils ont baissé pavillon au compte de 11 à 3 devant Drummondville.

C'est Christian Proulx qui a été le lanceur partant alors que la victoire allait à la fiche de Pierre Gagné. Les hommes de Pierre St-Jean avaient perdu 4-2 devant Tracy, mardi soir.

Pour Granby, Bertrand Massé a cogné un triple, alors que Stéphane Monfette et Luc Tétrault réussissaient deux simples chacun. Christian Picard, René Coulombe et Serge Martin ont amassé chacun un simple.



Industrielle Laurentide

Dans cette ligue mardi soir, Raymond Ménard n'a eu aucune difficulté à vaincre les Maisons de l'Estrie au compte de 9 à 0. Daniel Drouin a eu le meilleur sur Alain Gallant au monticule. Pour les vainqueurs, Daniel Drouin n'a concédé qu'un seul coup sûr et Guy Parent a cogné un circuit bon pour deux points. Alain Gallant et Bossy se sont particulièrement signalés pour les perdants.

Le Royaume des Quilles l'a difficilement emporté au compte de 6 à 5 devant Bell Canada dans la deuxième joute. Michel Léonard a hérité de la victoire tandis que la défaite était portée à la fiche d'Alain Drouin. Pour les gagnants, Robert Galipeau et Jean-Guy Delorme ont bien fait tandis que Alain Drouin et Dostie faisaient de même du côté des perdants.

Hier, la Buvette n'a fait qu'une bouchée du Saurette Electrique en remportant une victoire de 17 à 5. Réjean Viens a remporté le gain et Réjean Berthiaume a subi l'échec. Benoit Banachowski a réussi deux circuits bons pour quatre coups sûrs, et Pierre Breton ont aussi bien fait. Guy Archambault et Hervé Gallant ont été les meilleurs des perdants.

Bons Copains Labatt

Pioneer a difficilement pris la mesure du Grand Bazar, hier soir, par le compte de 9 à 8. Gérard Arseneault a eu le meilleur sur Jena-Guy Lussier chez les artilleurs. Roger Gingar et Jean-Claude Bouvier, pour les vainqueurs, ainsi que George Campbell et Daniel Delorme, chez les vaincus, se sont particulièrement illustrés.



Le comité organisateur du deuxième tournoi de balle-molle des Loisirs de L'Ange-Gardien est confiant de voir l'événement de cette année connaître autant de succès que l'an dernier. Sur la photo on reconnaît, assis, Yves Despars, recruteur; Jacques Morneau, président du tournoi et Lucie Lacoste, publiciste. Derrière, on aperçoit Robert Houle, organisateur et Jean Michel, représentant du commanditaire.

Celui de balle-molle L'Ange-Gardien présente son deuxième tournoi!

GRANBY — Les Loisirs de L'Ange-Gardien présenteront, les 8-9-10 et 11 juin, leur deuxième tournoi annuel de balle-molle pour les équipes de classe B et C. C'est ce que nous avons appris lors d'une conférence de presse à ce sujet, conférence qui se tenait à la brasserie Molson.

Le tournoi annuel avait connu une première expérience heureuse l'an dernier, alors que 16 équipes et plus de 800 personnes s'étaient présentées sur les lieux du tournoi, à l'Ange-Gardien. Le tournoi est ouvert encore cette année à 16 formations qui débiteront toutes dans la classe B. Les clubs qui perdront lors du premier match se verront inscrire en classe C alors que les vainqueurs continueront en classe B.

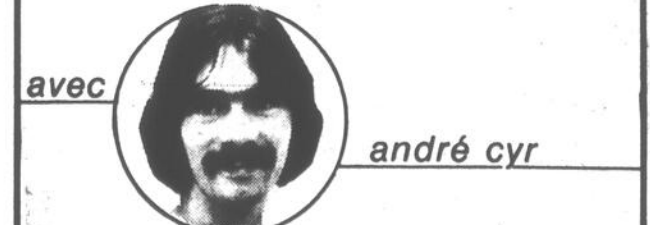
Déjà, plusieurs équipes sont inscrites. Les formations viennent de la région, soit de St-Césaire, St-Pie, Rougemont, St-Alphonse et une équipe de Granby. Les clubs désirant des informations peuvent s'adresser au président du tournoi et président des Loisirs de L'Ange-Gardien, Jacques Morneau, à 293-7319. Notons que les demi-finales et les finales

seront des sept manches et toutes les autres rencontres en seront de cinq manches.

Le premier jour du tournoi, soit le 8 juin, les activités débiteront à 19 heures 30. Le 9 juin, elles commenceront à 19 heures alors que le samedi elles débiteront à 10 heures 15. La dernière journée, le tout se mettra en branle à 11 heures alors que la remise des bourses et des trophées se fera vers les 20 heures 30.

Chose à signaler, c'est toute l'équipe qui doit être de catégorie B au plus, et non seulement le lanceur. La date limite pour les inscriptions a été fixée au 2 juin prochain.

Le comité organisateur du tournoi, formé du président Jacques Morneau, de l'organisateur Robert Houle, du recruteur Yves Despars et de la publiciste Lucie Lacoste, s'attend à voir au moins 1000 personnes venir assister à la compétition. Une immense tente sera montée près du seul terrain qui présentera toutes les rencontres, tout comme l'an dernier. Signalons enfin que les arbitres qui seront en place sont tous fédérés.



andré cyr

Cash, lui, est toujours le même. Beaucoup de coups sûrs, souvent sur les buts. Toujours excellent malgré son champ limité à la défensive du deuxième coussin.

Cromartie, le voltigeur de gauche, connaît une campagne comme il en est capable. Il frappe pour près de .280, est utile à l'offensive. On ne peut pas cependant lui donner la communion sans confession à la défensive.

André Dawson, bien qu'il ait connu un début plutôt lent à l'attaque, demeure son favori. Il a quand même assez bien frappé la balle jusqu'ici et est toujours très dangereux. Il possède un très bon bras et l'adversaire le respecte défensivement.

Larry Parrish, à mon sens, connaît une autre saison banale. Plein de potentiel, mais toujours aussi nonchalant. Frappe pour une moyenne bien ordinaire et a connu plusieurs rencontres affreuses à la défensive.

Quant à Valentine, bien qu'il soit reconnu pour sa grosse tête, il n'a pas déçu outre mesure bien qu'il frappe moins que son talent n'indique. À la défensive, tout un phénomène que les autres formations respectent.

Il reste le joueur d'inter Chris Speier. Chris frappe pour une moyenne supérieure à .280, lui qui avait connu un camp d'entraînement lamentable. À la défensive, il possède un des meilleurs gants du baseball. Une acquisition qui commence à porter fruit et qui fait oublier Tim Foli...

Finalement, Tony Perez décroît un peu. Il a quelques petites difficultés à faire produire autant de points que par le passé. Nul doute que tout va s'arranger avec la venue des temps plus chauds.

Voilà pour l'alignement régulier des Expos. La semaine prochaine, on se parlera des lanceurs.

Annonces Classées

TARIFS DE NOS
ANNONCES
CLASSÉES

une insertion (maximum 20 mots)	\$2.75
MOTS SUPPLÉMENTAIRES	15c
CARACTÈRES GRAS	0.30
LIGNE AGATÉ	0.30
1 POUCE x COL	\$3.75
(Cartes d'affaires)	\$60.00
LOCATION DE CASIER	0.60
AVIS DE NON RESPONSABILITÉ (3 insertions)	\$25.00
AVIS, SOUMISSIONS, etc. (ligne agat)	\$10.00
AVIS DE DÉCÈS	\$10.00
REMERCIEMENTS	\$10.00

RÈGLEMENTS

Les erreurs sont promptement
rectifiées. Elles doivent être
signalées dès la première insertion
qui sera alors renouvelée gratui-
tement. Notre responsabilité pour
une erreur ou une omission ne
peut excéder le montant déboursé
pour l'annonce. Toute annonce
classée est payable avant publi-
cation.

Granby

1-PROPRIÉTÉS
À VENDRE

A VENDRE: maisons neuves si-
tuées rue Beaumont, 5 1/2 pièces,
chauffage électrique, prêt ap-
proposé par la S.C.H.L. avec aide
gouvernementale selon l'acheteur.
Aussi autres maisons à vendre.
S'adresser: MIRABEL CON-
STRUCTION, tél. 378-2239 ou 263-
0396.

MAISONS
À VENDRE

Construction neuve, 5 1/2 pièces,
modèles variés dont un style cana-
dien, rue Christophe Colomb.
NOUS CONSTRUISONS aussi se-
lon votre demande et sur votre ter-
rain. Pour informations:
NORBERT PARENT
ENT. EN CONSTRUCTION
86, Bourgeois,
Tél. 378-1389

DOMAINE ST-ANDRÉ, près IBM,
Bromont: maison style "suissse",
complètement neuve, boiseries
originales, foyer, etc. Tél. 378-
6606

GRANBY: superbe cottage cana-
dien en pierres des champs, 6 pi-
èces, 3 immenses chambres, sous-
sol 9' de hauteur, terrain boisé 138
x 150 N.B. cottage construit neu-
jamais été habité. LES IMMEU-
BLES CHATELAINES, COURTIERS,
378-3009, 469-2839 ou 378-4374.

GRANBY: prix réduit! cottage en
brique de 6 pièces, planchers en
chêne, très belles divisions inté-
rieures, tout TV inclus, dans pri-
x de vente. Propriété située 503
Lafayette, Granby. S'ad. G. LAN-
GLOIS ou A. LOISELLE, 378-4374
ou 378-3009 IMM. CHATELAINES,
COURTIER.

MAISONS
À VENDRE

5 1/2 pièces, chauffage électrique
avec financement garanti par la
S.C.H.L. et possibilité d'aide gou-
vernementale accessible à toute
catégorie d'acheteurs (même sans
enfant), quel que soit le revenu fa-
miliaire. Pour informations: GILLES
MASSE CONST., tél. 378-1263 ou
378-5152.

MAISON 5 1/2 pièces 28' x 40' avec
cheminée pour 2 foyers, grand ter-
rain, libre immédiatement. A 116
Lemieux S'ad. 378-6792

ROXTON-POND: maison à vendre
de 4 logis, 2 de 5 et 2 de 3 pièces
avec grand garage. Inf. 372-8854.

8 LOGIS, COWANSVILLE:
4 - 5 1/2 pièces et 4 - 2 1/2 pièces,
meublées, donnant des revenus de
\$15,600 par an. Grand terrain
avec stationnement. Aussi terrain
adjacent de 15,100 p.c. inclus.
Comptant \$30,000. Balance 10% à
CAISSE D'ÉTABLISSEMENT, J. &
F. GIROUX, 378-9757.

DEVELOPPEMENT sur 100 acres
de terrain de 149 lots dont il en
reste encore 130 dans la ville de
Granby. En vente ou à échanger
contre motel aux U.S.A. Tél. 372-
9233

LUXUEUX APP. 3 1/2 pièces, \$187
par mois, meublé, avec bail, libre
1er juillet. Libre immédiatement.
Tél. 372-5888.

APP. 3 1/2 pièces, éclairé, meublé,
chauffé, situé 2e étage au 430 Prin-
cipale. S'adresser: Restaurant Au
Bon Repas, 430 Principale, Granby.
(14-144-150-18185)

APP. 2 1/2 pièces, chauffé, éclairé,
meublé, eau chaude fournie. Tél.
378-2316.

APP. 1 1/2, 2 1/2 pièces, meublées,
chauffées, éclairées, tapis mur à mur,
un avec balcon. Porte-patio, buan-
derie, stationnement privé. Perso-
nnes tranquilles et honnêtes. Pas
d'ent ni d'animaux. Libres im-
médiatement. Tél. 378-7434.

APP. 2 1/2, 3 1/2, 4 1/2 pièces, meublées,
chauffées, éclairées, TV optionnelle,
situés centre-ville, prix à partir de
\$80 par mois. S'ad. 255 Ave. Parc
après 6 h. p.m. Tél. 372-4121 Ave-
nu du Parc app. 1. Granby.

APP. 2 1/2, 3 1/2, 4 1/2 pièces, meublées,
chauffées, éclairées, taxe d'eau
payée, situés coin Notre-Dame et
Robinson, aussi rue Groulx. Libres
immédiatement et réservations
pour plus tard. Pour visiter,
s'adresser: 433 Laurier, tél. 372-
9443 ou 378-5973.

BROMONT: 4 et 5 pièces, meublées,
chauffées, éclairées, cuisine équipée,
tapis, foyer. \$250 par mois. Tél.
372-6400.

APP. 1 grande pièce, entièrement
meublé, chauffé, éclairé, pour per-
sonne seule. S'ad. 37 rue Gill, 372-
4318

DALLAIRE, PICOTTE, ALAIN
DESAUTELS, BRODEUR & CIE C.A.
COMPTABLES AGRÉÉS

74, rue Court, Granby, Qué.
Édifice Centre Professionnel
Tél. (514) 372-3347 C.P. 356

TOUT PRÊS HÔPITAL:
Spacieuse résidence de 8 pièces,
extérieur en pierre et stucco, grand
terrain paysagé, garage attenant
dans les 350,000.

CAISSE D'ÉTABLISSEMENT, J. &
F. GIROUX, 378-9757.

BUNGALOWS NEUFS, BÂTIS SUR
PLACE:
Avec \$3,400 de comptant vous de-
venez propriétaire. 3 chambres à c.,
armoires en chêne, porte-patio,
chambre bains céramique, choix
de tapis et fixtures inclus. Terrain
nivelé. Plusieurs modèles accessi-
bles 1er juillet. Hâtez-vous!
CAISSE D'ÉTABLISSEMENT, J. &
F. GIROUX, 378-9757.

COWANSVILLE, BLOC RESIDEN-
TIEL ET COMMERCIAL:
7 logis dont 4 - 3 1/2 pièces meub-
lées, 2 - 3 1/2 pièces non meub-
lées et 1 - 6 1/2 pièces en plus 2 locaux
commerciaux. Revenu \$21,600.
Électricité à neuf. Terrain 15,000
p.c. Comptant \$28,000. Proprié-
taire prendrait hypothèque à 10%.
Aubaine à ne pas manquer!
CAISSE D'ÉTABLISSEMENT, J. &
F. GIROUX, 378-9757.

MAISON DE CAMPAGNE, rénovee,
9 1/2 pièces, foyer, à 1 1/2 mile du
centre-ville, terrain 325' x 325', pi-
sine creusée, patio, paysagé, très
tranquille, privé. Idéale pour pro-
fessionnel ayant besoin de repos.
\$72,500. Tél. 372-9233.

ROUGEMONT: Magnifique maison
canadienne, flanc de montagne,
rue Christophe Colomb.
S'ad. 378-1389

À VENDRE bungalow 28 x 40, 4
grandes chambres, sous-sol fini,
piscine extérieure avec patio,
grand terrain paysagé. Site rési-
dentiel Roxton-Falls. Tél. 548-
2131.

MAISON 5 1/2 pièces, en clapboard
de masonite, corniches d'alumi-
nium, fenêtres panoramiques. Pis-
cine. S'ad. 413 Laurier, Granby.
Pas d'agent.

MARIEVILLE: bungalow 5 1/2 pi-
èces, sous-sol fini avec chambre,
terrain paysagé. Prix \$35,000. Tél.
466-4606.

À VENDRE bungalow 5 1/2 pièces,
en déclin d'aluminium, situé 93
Talbot près des Galeries Granby.
Cause de vente; transfert. Prix à
discuter. Tél. 378-2875.

MAISON construction neuve, si-
tuée Saxby Corner, dans le rang
Brickfield, style colonial améri-
cain, 7 1/2 pièces, 2 salles de
bains, 4 chambres, 2 foyers, portes
et boiseries de style, garage ad-
jacent. Terrain boisé 200 x 400. Très
belle vue sur le mont Shefford. Tél.
378-0305.

À VENDRE bungalow 5 1/2 pièces,
en déclin d'aluminium, situé 93
Talbot près des Galeries Granby.
Cause de vente; transfert. Prix à
discuter. Tél. 378-2875.

MAISON construction neuve, si-
tuée Saxby Corner, dans le rang
Brickfield, style colonial améri-
cain, 7 1/2 pièces, 2 salles de
bains, 4 chambres, 2 foyers, portes
et boiseries de style, garage ad-
jacent. Terrain boisé 200 x 400. Très
belle vue sur le mont Shefford. Tél.
378-0305.

GRANBY: superbe cottage cana-
dien en pierres des champs, 6 pi-
èces, 3 immenses chambres, sous-
sol 9' de hauteur, terrain boisé 138
x 150 N.B. cottage construit neu-
jamais été habité. LES IMMEU-
BLES CHATELAINES, COURTIERS,
378-3009, 469-2839 ou 378-4374.

GRANBY: prix réduit! cottage en
brique de 6 pièces, planchers en
chêne, très belles divisions inté-
rieures, tout TV inclus, dans pri-
x de vente. Propriété située 503
Lafayette, Granby. S'ad. G. LAN-
GLOIS ou A. LOISELLE, 378-4374
ou 378-3009 IMM. CHATELAINES,
COURTIER.

GRANBY: prix réduit! cottage en
brique de 6 pièces, planchers en
chêne, très belles divisions inté-
rieures, tout TV inclus, dans pri-
x de vente. Propriété située 503
Lafayette, Granby. S'ad. G. LAN-
GLOIS ou A. LOISELLE, 378-4374
ou 378-3009 IMM. CHATELAINES,
COURTIER.

GRANBY: prix réduit! cottage en
brique de 6 pièces, planchers en
chêne, très belles divisions inté-
rieures, tout TV inclus, dans pri-
x de vente. Propriété située 503
Lafayette, Granby. S'ad. G. LAN-
GLOIS ou A. LOISELLE, 378-4374
ou 378-3009 IMM. CHATELAINES,
COURTIER.

GRANBY: prix réduit! cottage en
brique de 6 pièces, planchers en
chêne, très belles divisions inté-
rieures, tout TV inclus, dans pri-
x de vente. Propriété située 503
Lafayette, Granby. S'ad. G. LAN-
GLOIS ou A. LOISELLE, 378-4374
ou 378-3009 IMM. CHATELAINES,
COURTIER.

GRANBY: prix réduit! cottage en
brique de 6 pièces, planchers en
chêne, très belles divisions inté-
rieures, tout TV inclus, dans pri-
x de vente. Propriété située 503
Lafayette, Granby. S'ad. G. LAN-
GLOIS ou A. LOISELLE, 378-4374
ou 378-3009 IMM. CHATELAINES,
COURTIER.

GRANBY: prix réduit! cottage en
brique de 6 pièces, planchers en
chêne, très belles divisions inté-
rieures, tout TV inclus, dans pri-
x de vente. Propriété située 503
Lafayette, Granby. S'ad. G. LAN-
GLOIS ou A. LOISELLE, 378-4374
ou 378-3009 IMM. CHATELAINES,
COURTIER.

GRANBY: prix réduit! cottage en
brique de 6 pièces, planchers en
chêne, très belles divisions inté-
rieures, tout TV inclus, dans pri-
x de vente. Propriété située 503
Lafayette, Granby. S'ad. G. LAN-
GLOIS ou A. LOISELLE, 378-4374
ou 378-3009 IMM. CHATELAINES,
COURTIER.

GRANBY: prix réduit! cottage en
brique de 6 pièces, planchers en
chêne, très belles divisions inté-
rieures, tout TV inclus, dans pri-
x de vente. Propriété située 503
Lafayette, Granby. S'ad. G. LAN-
GLOIS ou A. LOISELLE, 378-4374
ou 378-3009 IMM. CHATELAINES,
COURTIER.

GRANBY: prix réduit! cottage en
brique de 6 pièces, planchers en
chêne, très belles divisions inté-
rieures, tout TV inclus, dans pri-
x de vente. Propriété située 503
Lafayette, Granby. S'ad. G. LAN-
GLOIS ou A. LOISELLE, 378-4374
ou 378-3009 IMM. CHATELAINES,
COURTIER.

GRANBY: prix réduit! cottage en
brique de 6 pièces, planchers en
chêne, très belles divisions inté-
rieures, tout TV inclus, dans pri-
x de vente. Propriété située 503
Lafayette, Granby. S'ad. G. LAN-
GLOIS ou A. LOISELLE, 378-4374
ou 378-3009 IMM. CHATELAINES,
COURTIER.

GRANBY: prix réduit! cottage en
brique de 6 pièces, planchers en
chêne, très belles divisions inté-
rieures, tout TV inclus, dans pri-
x de vente. Propriété située 503
Lafayette, Granby. S'ad. G. LAN-
GLOIS ou A. LOISELLE, 378-4374
ou 378-3009 IMM. CHATELAINES,
COURTIER.

GRANBY: prix réduit! cottage en
brique de 6 pièces, planchers en
chêne, très belles divisions inté-
rieures, tout TV inclus, dans pri-
x de vente. Propriété située 503
Lafayette, Granby. S'ad. G. LAN-
GLOIS ou A. LOISELLE, 378-4374
ou 378-3009 IMM. CHATELAINES,
COURTIER.

GRANBY: prix réduit! cottage en
brique de 6 pièces, planchers en
chêne, très belles divisions inté-
rieures, tout TV inclus, dans pri-
x de vente. Propriété située 503
Lafayette, Granby. S'ad. G. LAN-
GLOIS ou A. LOISELLE, 378-4374
ou 378-3009 IMM. CHATELAINES,
COURTIER.

GRANBY: prix réduit! cottage en
brique de 6 pièces, planchers en
chêne, très belles divisions inté-
rieures, tout TV inclus, dans pri-
x de vente. Propriété située 503
Lafayette, Granby. S'ad. G. LAN-
GLOIS ou A. LOISELLE, 378-4374
ou 378-3009 IMM. CHATELAINES,
COURTIER.

GRANBY: prix réduit! cottage en
brique de 6 pièces, planchers en
chêne, très belles divisions inté-
rieures, tout TV inclus, dans pri-
x de vente. Propriété située 503
Lafayette, Granby. S'ad. G. LAN-
GLOIS ou A. LOISELLE, 378-4374
ou 378-3009 IMM. CHATELAINES,
COURTIER.

GRANBY: prix réduit! cottage en
brique de 6 pièces, planchers en
chêne, très belles divisions inté-
rieures, tout TV inclus, dans pri-
x de vente. Propriété située 503
Lafayette, Granby. S'ad. G. LAN-
GLOIS ou A. LOISELLE, 378-4374
ou 378-3009 IMM. CHATELAINES,
COURTIER.

GRANBY: prix réduit! cottage en
brique de 6 pièces, planchers en
chêne, très belles divisions inté-
rieures, tout TV inclus, dans pri-
x de vente. Propriété située 503
Lafayette, Granby. S'ad. G. LAN-
GLOIS ou A. LOISELLE, 378-4374
ou 378-3009 IMM. CHATELAINES,
COURTIER.

GRANBY: prix réduit! cottage en
brique de 6 pièces, planchers en
chêne, très belles divisions inté-
rieures, tout TV inclus, dans pri-
x de vente. Propriété située 503
Lafayette, Granby. S'ad. G. LAN-
GLOIS ou A. LOISELLE, 378-4374
ou 378-3009 IMM. CHATELAINES,
COURTIER.

GRANBY: prix réduit! cottage en
brique de 6 pièces, planchers en
chêne, très belles divisions inté-
rieures, tout TV inclus, dans pri-
x de vente. Propriété située 503
Lafayette, Granby. S'ad. G. LAN-
GLOIS ou A. LOISELLE, 378-4374
ou 378-3009 IMM. CHATELAINES,
COURTIER.

L'HOMME À CONNAÎTRE!
Est demandé pour acheter
commerce de tous genres petit et
gros, bâtiment industriel, ferme ou
terre, résidence, maison de rapport
(app. ou condos.).

S'ad. Roland Langille, conseiller
en affaires de 9 h. à 6 h. p.m. (1)
514 378-0418.

GRAND TERRAIN situé dans un dé-
veloppement moderne, coin
champêtre, vue sur Mont-Shefford,
situé Rang Bergeron. Tél. après 6
h. p.m. à 534-2808.

IL RESTE ENCORE 130 terrains à
vendre pour maisons mobiles, 150'
x 134' à \$0.15 le p.c., 1 1/2 mile du
centre-ville. Le seul parc dans la
ville de Granby.

DOMAINE DE MAISONS MOBILES
GRANBY INC.
Rue Denison est (coin rue Le-
meux), tél. 372-9233.

VILLA FORTIER:
Choix de beaux 20,000 p.c. et
plus, prix compétitif. Si vous re-
cherchez la tranquillité.

RANG GIARD:
Développement pour 12 lots, gran-
deur 510 x 600 à seulement \$0.04 le
p.c. Aubaine à ne pas manquer!
CAISSE D'ÉTABLISSEMENT, J. &
F. GIROUX, 378-9757.

TERRAIN 100' x 60', vraie aubaine!
vaut vendre rue Brignon, cause:
refusée. Aucune offre raisonnable
refusée. Tél. 378-2814.

BEAU TERRAIN de 33,000 p.c.,
boisé (300' x 110') situé à proximité
rue Alexandra, près d'un parc. Ta-
xes très basses.

AUSSEI terrain 21,300 p.c. dont
105 pi. sur le lac Boivin. Inf. Fran-
cois Morin, 372-7129.

MINI-FERME, St-Joachim près de
Granby, 10 arpents, érablière, 3
chambres à coucher, foyer en
pierre, chauffage électrique. Bâti-
ments. Inf. (514) 331-3150.

BETHANIE: 134 ACRES avec mai-
son, garage, garage, érablière,
équipe 1600 vaissaux, machine-
rie. Tél. 548-2664.

FRELIGHSBURG
DUNHAM
Ferme diversifiée, 333 acres, 1,700
pommiers, grande érablière, cul-
ture de maïs, maison splendide, bâ-
timents, machinerie, équipement.
Aussi fermes et fermettes toutes
grandes.

PAUL GINGRAS, agronome, 1396
rue St. C. Cowansville, Qué. J2K
2Y8, Tél. 263-2066.

TERRE 150' x 200', tout boisé, 1 1/2
mille de Granby. Vue sur monta-
gne. Prix \$2,800. Tél. 378-0994.

PETITE TERRE 6 acres à moins de
\$0.04 du p.c., 1 mille de Granby.
Tél. 378-0994.

PETITE TERRE de 30 arpents à 1 1/2
mille de Granby avec petit chalet.
Propriétaire généraliste hypothèque
si désiré. Tél. 372-3770.

12-CHALET
À VENDRE
LAC ROXTON-POND: à vendre chalet
meublé, chauffage électrique,
toutes commodités. Prix \$8,800.
Tél. 372-7822.

LAC BROMPTON: chalet hiver-été,
50 x 32, 3 chambres à coucher,
foyer, chauffage électrique, puits
artésien. Plage sablonneuse. 8
acres de boisé. Privé. Vue panora-
mique. Tél. (1) 819-826-3666

14-APPARTEMENTS
À LOUER
APP. 2 1/2 pièces, meublé, chauffé,
éclairé, centre-ville, entièrement
rénové.

AUSSEI 3 1/2 pièces, meublé ou non,
installation laveuse-sécheuse.
Tél. 378-6340 ou 378-0712

APP. 2 pièces, meublé, chauffé,
éclairé avec accès chambre bains.
pour personne âgée seulement. Li-
bre 1er juin. Situé 256 York. Prix
\$85 par mois. Tél. 372-2082 après 4
h. p.m.

APP. 1 pièce, entièrement meublé,
air climatisé, à 329 boul. Boivin.
Tél. 372-7105 ou 372-0406.

LUXUEUX APP. 3 1/2 pièces, \$187
par mois, meublé, avec bail, libre
1er juillet. Libre immédiatement.
Tél. 372-5888.

APP. 3 1/2 pièces, éclairé, meublé,
chauffé, situé 2e étage au 430 Prin-
cipale. S'adresser: Restaurant Au
Bon Repas, 430 Principale, Granby.
(14-144-150-18185)

APP. 2 1/2 pièces, chauffé, éclairé,
meublé, eau chaude fournie. Tél.
378-2316.

APP. 1 1/2, 2 1/2 pièces, meublées,
chauffées, éclairées, tapis mur à mur,
un avec balcon. Porte-patio, buan-
derie, stationnement privé. Perso-
nnes tranquilles et honnêtes. Pas
d'ent ni d'animaux. Libres im-
médiatement. Tél. 378-7434.

APP. 2 1/2, 3 1/2, 4 1/2 pièces, meublées,
chauffées, éclairées, TV optionnelle,
situés centre-ville, prix à partir de
\$80 par mois. S'ad. 255 Ave. Parc
après 6 h. p.m. Tél. 372-4121 Ave-
nu du Parc app. 1. Granby.

APP. 2 1/2, 3 1/2, 4 1/2 pièces, meublées,
chauffées, éclairées, taxe d'eau
payée, situés coin Notre-Dame et
Robinson, aussi rue Groulx. Libres
immédiatement et réservations
pour plus tard. Pour visiter,
s'adresser: 433 Laurier, tél. 372-
9443 ou 378-5973.

BROMONT: 4 et 5 pièces, meublées,
chauffées, éclairées, cuisine équipée,
tapis, foyer. \$250 par mois. Tél.
372-6400.

APP. 1 grande pièce, entièrement
meublé, chauffé, éclairé, pour per-
sonne seule. S'ad. 37 rue Gill, 372-
4318

APP. 1 grande pièce, entièrement
meublé, chauffé, éclairé, pour per-
sonne seule. S'ad. 37 rue Gill, 372-
4318

APP. 1 grande pièce, entièrement
meublé, chauffé, éclairé, pour per-
sonne seule. S'ad. 37 rue Gill, 372-
4318

APP. 3 1/2 pièces, meublé, chauffé,
éclairé, entrée privée, stationne-
ment, à 108 St-Charles nord. Libre
1er juin. \$160 par mois. Tél. 375-
1577.

BROMONT: APP. 3 1/2 pièces, meu-
blé, chauffage électrique, \$115, par
mois. Tél. 378-0994.

POUR PERSONNES cherchant
tranquillité, app. 2 1/2 pièces, meu-
blé, chauffé, éclairé, \$125 par mois.
A 145 Belcourt. Tél. 378-5464.

GRAND 3 1/2 pièces, meublé,
chauffé, éclairé, prix \$155 par mois.
Tél. 378-2188.

GRAND 2 1/2 pièces, meublé, mo-
derne, stationnement, grande ter-
race pour charcoi ou bain de so-
leil. Près parc industriel. Aucune
taxe. \$120. Tél. 378-2738.

APP. 4 1/2 pièces, non meublé, libre
1er juillet, situé rue St-Charles, face
centre d'achats Woolco. Tél. 372-
4223.

APP. 2 1/2 pièces, situé 31 Centre,
libre immédiatement et 1er juin.
GRAND app. chambre, avec réfri-
gérateur et salle de bains complète.
Libre. Tél. 372-2173.

APP. 21 et 31 pièces, situés à 311
rue Principale, meublés, chauffés,
éclairés. Tél. 378-8121.

LOGIS moderne de 4 1/2 pièces,
chauffage électrique, taxe d'eau
payée, prise pour auto, déneige-
ment compris, balcon, porte-patio,
remise, couvre-plancher, câble TV,
libre 1er août. Prix \$165, par mois.
Tél. 372-3793.

LOGIS seul à louer, 5 pièces, libre
immédiatement, chauffé, éclairé,
chaude fournie, \$25, par
mois. Tél. 378-4615 ou 372-6146
après 6 h. p.m.

LOGIS 3 1/2 pièces, situé rue Court.
Tél. 372-7802.

LOGIS à sous-louer à 260 Roy, 4 1/2
pièces, 2e étage, chauffé à l'élec-
tricité, taxe d'eau payée, libre 1er
juillet. \$155 par mois. Tél. 378-9238.

LOGIS DANS BLOC NEUF: 4 1/2 pi-
èces, eau chaude fournie, taxe d'eau
payée, déneigement compris, pi-
sine extérieure pour l'été. Réserva-
tions mai-juin. Inf. 433 Laurier,
372-9443 ou 378-5973.

LOGIS 3 1/2, 4 1/2, 5 1/2 pièces, libres
immédiatement, chauffage électri-
que, prise pour auto, antenne
commanitaire, tapis mur à mur,
porte-patio, à 110-112 Wolfe, Bro-
mont, près du golf et centre de ski
Bromont. Tél. 372-3660.

LOGIS NEUFS: nouveau dévelop-
pement, secteur polyvalente J.H.
Leclerc, 1150 Simonds sud, 2 1/2 ou
3 1/2 meublés, 4 1/2 et 5 1/

24 - GARAGES À LOUER

A LOUER garage, 26 x 50, mécanique, déboulage pouvant servir pour entreposage, etc. Libre immédiatement. A 92 St-Charles. Tél. 372-2429.

(23-144-145-18205)

26 - HOMMES DEMANDÉS

HOMMES demandés pour travailler les fins de semaine. S'ad. 390 Robinson sud, Granby. (26-144-147-18210)

Homme fiable demandé pour travailler dans un hôtel pour faire la maintenance, devra demeurer sur les lieux 6 jours par semaine. S'ad. W. Poulin, (1) 678-9821.

(26-144-147-18218)

MUSICIENS demandés, orchestre pour la saison, musique western populaire, chanteur, accordéoniste. Inf. 263-0456 après 6 h. p.m. (26-144-146-18192)

BATEUR RECHERCHE pour 2 soirs vendredi et samedi un guitariste soliste et un contrebass, les deux chanteurs western et pop. Faire. Tél. 378-2021 après 4 h.15 h. (26-144-146-18194)

POMPISTE demandé à temps partiel, samedi soir et dimanche après-midi. S'ad. à 16 rue Langlois. (26-140-147-18103)

MECANICIEN avec expérience en mécanique et déboulage. Tél. 469-2310 demandez André Monty. (26-138-145-17952)

GABRIEL

URSIER

GRANBY LITE

VENDEUR demandé

Avec expérience. Bonnes conditions de travail. Bénéfices marginaux.

Demandez:

ANDRÉ GAGNE

372-8080

(26-138-145-17945)

27 - HOMMES FEMMES DEMANDÉS

COMPAGNIE FULLER-BRUSH: Vous êtes sans travail ou vous aimeriez avoir un emploi stable? Vous avez de l'ambition et êtes dynamique? C'est la personne que je cherche. Position offerte: stagiaire pour gérance. Automotrice nécessaire, 18 ans et plus. Entraînement gratuit. S'ad. THERESA PAQUETTE, 296-4954

(27-133-161-17679)

COUPLE DEMANDÉ de 8 h. a.m. à 5 h. p.m. Femme pour travail à la maison. Homme pour travaux généraux. Sur un domaine à Eastman. Tél. (1) 297-2215.

(27-140-154-18012)

COMPAGNIE possédant plusieurs franchises dans différentes lignes de produits recherche représentants avec ou sans expérience. Les candidats doivent avoir de l'expérience avec le public et être âgés entre 19 et 25 ans. Tél. 372-1494

(27-145-18275)

URGENT! Cherche personnes sérieuses pour travailler temps plein ou partiel, 25 ans et plus. Tél. 378-5737 entre 9h. et 6h.

(27-145-146-18263)

28 - FEMMES FILLES DEMANDÉES

BARMAID demandée à l'Hôtel St-Paul. Se présenter en personne à l'Hôtel St-Paul, St-Paul d'Abbotsford.

(28-144-147-18181)

Canada Province de Québec District de Montréal No. 500-02-046804-774 No. 500-02-031376-770

COUR PROVINCIALE

LES PISCINES BEFOR LTEE.

et

BP PETROLES LIMITEE

(demanderesse)

GASTON SAVAGE (défendeur)

AVIS PUBLIC

EST PAR LE PRÉSENT donné que les effets mobiliers du défendeur saisis en cette cause seront vendus à 154 rue Léopold, Cowansville au Club de Santé Elie & Lui, le 5 juin 1978 à 10 h de l'avant-midi, à savoir: 5 bicyclettes pour exercices; 2 appareils avec rouleaux; 1 table ronde de parterre en métal et 4 chaises; 4 chaises longues; 4 bancs avec support pour la tête en cuir; 1 banc incliné; 1 banc au mur avec support en métal; 1 banc demi-lune; 3 bancs simples; 30 petites barres pour poids et altère; 195 poids pour poids et altère de 1 à 35 livres; 23 barres longues pour poids et altère; 1 appareil avec 2 bancs.

LESQUELS EFFETS seront vendus pour argent comptant au plus offrant et dernier enchérisseur.

DONNE A GRANBY, ce 23e jour de mai 1978.

RAYMOND CHABOT,

Huissier

Canada Province de Québec District de Montréal No. 500-02-046804-774 No. 500-02-031376-770

PROVINCIAL COURT

LES PISCINES BEFOR LTEE

et

BP PETROLES LIMITEE

(Plaintiff)

-vs-

GASTON SAVAGE

(Defendant)

PUBLIC NOTICE

IS HEREBY GIVEN that the Goods and Chattels of the Defendant seized in this cause will be sold at 154 Leopold Street, Cowansville at Club de Santé Elie & Lui, the 5 of June 1978 at 10 o'clock in the morning, to wit: 5 exercices bicycles; 2 rollers machines; 1 metal outdoors round table and 4 chairs; 4 long chairs; 4 benches with rack for the head in leather; 1 incline bench; 1 wall bench with metal rack; 1 half-moon bench; 3 simple benches; 30 small bars for weight - dumbbell; 195 weights for weight - dumbbell at 35 pounds; 23 long bars for weight & dumbbell; 1 machine with 2 benches.

THE SAID Goods and Chattels will be sold for cash to the last and highest bidder.

GIVEN AT GRANBY, this 23rd day of May 1978

RAYMOND CHABOT,

Bailiff

(145-18227)

Femme demandée pour travailler dans un hôtel situé à 8 miles de Granby, Au Terrasse Inn à Bondville. Devra être barmid, serveuse aux tables et un peu de travail de cuisine. Inf. a.s.d. W. Poulin (1) 678-9821.

(26-144-146-18217)

AVON COMMENCEZ DES AUJOURD'HUI A FAIRE DES ECONOMIES POUR LES VACANCES DE VOS REVERES! Gagnez \$80 par semaine de \$200 d'excellents produits Avon que vous vendez dans votre voisinage. Travaillez aux heures qui vous conviennent. Composez: 372-4116 ou écrivez à: Mme Lise Campbell, C.P. 367, Granby, Qué. (26-144-106-17068)

SANS CAPITAL REQUIS, dames ou jeunes filles sérieuses et honnêtes intéressées au commerce de bijoux en or 10 karats, à temps partiel sont invitées à communiquer pour rendez-vous avec: Fantaisie Darquise (après 1h30 p.m.) 372-9585 (26-145-18271)

COUTURIÈRE à domicile demandée pour travail dans habits de motoneige. Bon prix. Tél. 548-2430 (26-145-151-18238)

29 - SERVICE DOMESTIQUE

AIDE-MÉNAGÈRE d'expérience demandée pour maison privée à Bromont, doit être capable de travailler quelques fins de semaine. Permis de conduire de préférence. \$85 par semaine. Logée et nourrie. Tél. 534-2352.

(29-144-149-18221)

32 - GARDERIE D'ENFANTS

GARDERIE enfants chez-moi, de la naissance à 3 ans, à la journée ou à la semaine. Tél. 372-9379 (32-145-159-18098)

33 - AUTOS - CAMIONS À VENDRE

Ford Capri 1971, peinture neuve, 5 pneus radiaux. Radio AM-FM. Prix à discuter. S'ad. à 5 h. 378-8717 ou 372-0832

(33-144-145-18191)

Camion Ford Econoline 300, 1974, boîte fermée isolée. Très bons pneus radiaux, mécanique en bonne condition. Idéal pour camper. Tél. 378-8781 de 8 a.m. à 5 p.m. (33-144-146-18171)

Oldsmobile cutlass 1970, 350, 45,000 miles. En bonne condition. Tél. 378-6990 (33-144-145-18193)

CORVETTE 1975, en parfaite condition. S'ad. 16 rue Langlois, Granby. (33-144-146-18184)

A vendre Dodge Charger 1973, en bonne condition, très propre. Prix à discuter. S'adresser à 52 Foch, 378-9678 (33-144-146-18173)

CHRYSLER Newport 2 portes, H.T., 1974, seulement 27,000 miles, très propre. Tél. 378-4939 (33-145-17799)

HUDSON 1938, très propre, parfaite condition. Toute offre raisonnable acceptée. Tél. 378-2802 (33-145-18267)

PLYMOUTH Sebring, 1973, très propre et en bonne condition. Tél. 263-0516 (33-145-18245)

35 - ACCESSOIRES AUTOS - CAMIONS

A VENDRE 5 mg. de marque Kingston pour GM, 14". Tél. 372-6964 (35-144-146-17174)

NOUS AVONS BESOIN DE VOTRE SANG

ENCAN

pour

Mme THERESA HEBERT

163 rue St-Joseph

HENRYVILLE (cté Iberville)

Samedi le 3 Juin 1978 à midi précie

Sera vendu un gros MENAGE de MAISON: UN PIANO Warner Opéra; Stéréo AM/FM avec table tournante; Cuisinière électrique Kelvinator; Réfrigérateur Westinghouse 14 pi. cu.; Téléviseur Wood 21 pi. cu.; Laveuse/sécheuse R.C.A.; Radio Philco AM/FM; Mobilier de chambre à coucher 5 mcs; Radios; Moto; Lier de cuisine avec 4 chaises pivotantes; Mobilier de salon 3 mcs incluant un divan-lit; Caméra 35 mm; Fer à repasser G.E.; Tapis; Catalogues; Table; Séchoir à cheveux; Fauteuils; Chaises chromées; Porte-journaux; Tables de salon; Poilisseuse électroclou (3 broches); Presto; Horloges; Déshumidificateur Air King; Mixte; Lier de cuisine; Lazy Boy; Ensemble de valises; Moulin à coudre Reliance; Valises pour voyages aériens; Balayuse Hoover; Lits doubles; Table de patio; Chaises de parterre; Accessoires de jardinage; Chaises berçantes; Accessoires électriques; Vaisselier; Coffret Record Protector; Articles de comptoir; Pous; Coussins traversins; Service de vaisselle; Pots de grès; Lampes; Cadres; Bibelots; Oreillers en plume; Couvertures de laine; Linge de maison; Ecran pour projection; Machine à écrire portable Underwood; Moules à gâteaux; et Chaudrons.

ANTIQUITES et PLANTES: Bureau et Coffrets antiques; Vaisselle; Balance Dayton; Plante Philodendron GEANTE; et diverses plantes.

Articles de CAMPING de SPORT et de RESTAURANT: Une Tente 9 x 9; toile de camping; Sacs de couchage; Accessoires de camping; Équipement de Tir à l'Arc; bicyclette 3 vitesses; Équipement de hockey; Patins; peinture 9; Distributeur de crème à café; 3 Cabines de restaurant avec patères; 9 bancs de comptoir; 3 Silex; Fontaine réfrigérée; Bombe à crème fouettée; Service à buffet; Coutellerie; Assiettes à tartre; et une foule d'autres articles trop long à énumérer.

CONDITION: COMPTANT

Pour informations, s'adresser à l'encan.

Encan

JULES CÔTÉ Inc.

Agent de vente. Non responsable de l'incident personnel, de perte ou dommage à la propriété.

1274 rue SUD Cowansville, Qué.

ENCANTEUR BILINGUE LI-CENCIE

263-0670

263-1434

(145-146-18233)

37 - MACHINERIES

A VENDRE machine-comptable "Burroughs" modèle F-8200. S'adresser: 378-5771 (37-139-145-18025)

VIEX tracteur Massey-Harris modèle 44, avec petit bucket et hydraulique 1 sens, \$1,350. S'ad. 538-3411 (37-139-147-18056)

38 - MEUBLES NEUFS ET USAGÉS

MENAGE complet à vendre, 1 1/2 an d'usage seulement. Tél. 378-0568 (38-144-147-18141)

A vendre set de chambre moderne couleur bleu, \$100. Tél. 372-2484 (38-144-18180)

AUBAINS FANTASTIQUES! ameublement 3 pièces, salon 2 mcs, avec tables et lampes, dinette 5 mcs, futon, chambre 5 mcs avec lampes. \$485. S'ad. de 9 h. a.m. à 10 h. p.m. à 651-6668. (38-122-151-17072)

A VENDRE 2 sets de chambre usagés avec draperies et couvre-lit. Tél. 378-1867 (38-145-146-18304)

39 - ARTICLES DE MÉNAGES

A VENDRE laveuse et sècheuse inclis: portatives colorées, 10 mois d'usage, prix \$350. Tél. 378-5584 (39-145-147-18198)

40 - À VENDRE DIVERS

A VENDRE: set de salon 3 sections, très propre pour 2 pans de mur, \$125; chaise berçante \$25; poêle élect. 30"; \$30; set de cuisine chromé tab. ovale extensible avec 4 chaises, \$15; toilette pour chat \$10; 1 évier \$5; 1 chaise faïence pupitre d'écolier; fixtures élect. différentes; fil, boîte, interrupteur et contrôle de thermostat pour réservoir à eau élect.; tuyaux de plâtrerie; "No-Co-Ro"; portes et cadres; int. et ext.; chaises int. et ext.; plate-glass différentes grandeurs; moustiquaires; 1 lot de cadres en cadre pour chassiss panoramiques. S'adresser: 289 Fréchette, Granby. (40-144-145-18219)

POÈLE électrique, 4 ronds, 29 po. large, marque Roy. En très bonne condition. Cause démantèlement. Appelez 372-6956 heures: 8 h. a.m. à 8 h. p.m. (40-136-145-17733)

A VENDRE: fauteuil (hide-bed); 1 table, 4 chaises; bar à boisson. Tél. 372-6847 entre 3h15 et 5h p.m. (40-145-147-18236)

A VENDRE: 60 pi. de tuyau en ciment, 15" de diamètre. FOURNAISE Coleman 35,000 BTU, comme neuve, peut chauffer 4 app. Tél. 372-2662 après 5 h. p.m. (40-145-146-18225)

LOT de chaises de cuisine Krøier en pin, se détaillant plus de \$100 l'unité, chassiss et portes avec cadre, n'avez que quelques retouches à faire. Prix à discuter. Tél. atteler: 372-0880, 378-3234 ou 372-0787 (40-145-147-18265)

À VENDRE

Monte-balles 30 pi. sur roues; 60 feuilles de toile; 50 boîtes d'abellies et extracteur à miel; pelle à tracteur; remorque à tracteur; 12 tuyaux de ciment de 20"; attelage double; poêle à bois; chassiss et portes avec cadre; fauchuse à tracteur Massey-Ferguson; silo 14 x 28. Le tout sera vendu sur place le 25 MAI de 10 h à 16h

SUR LA FERME DE M. EDGAR

GRENIER

Rue Principale, Sutton

Pour information:

REJANE LEHOUCQ, enc.

Cowansville

Tél. 263-3180 (117-145-17766)

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC

District de Montréal No. 500-05-0044-74-787

DANS LA COUR SUPÉRIEURE

DEMANDE LA BANQUE DE COMMERCE CANADIENNE IMPÉRIALE

VS

MME. YVETTE D. LAVERDURE

AVIS PUBLIC

EST PAR LE PRÉSENT donné que les effets mobiliers du défendeur saisis en cette cause seront vendus en la paroisse d'EASTMAN, le 5ème jour de juin 1978 à dix heures de l'avant-midi, savoir: à 11 h. a.m. 1 stéréo de table, 4 haut-parleurs (Panasonic); 1 divan; 1 fauteuil, 1 pouf, couleur rouge & rouille; 1 divan, 1 fauteuil, en cuir blanc; 4 étagères en section & plusieurs articles de maisons trop longs à énumérer. LESQUELS EFFETS seront vendus pour argent comptant au plus offrant et dernier enchérisseur.

DONNÉS à Cowansville ce 25 jour de mai 1978

Jean-Paul Gaumond

Huissier

ENCAN

Continuité de la vente de liquidation aux Meubles usagés, pour Mr Gérard Mailhot au No 56 de la rue St-Charles Sud à Granby. Jeudi soir prochain, le 25 mai 1978, à 7 h. 30 p.m. A vous citoyens et commerçants en profit. Un classement a été fait en nous vous vendrons ce que vous voulez acheter.

Il y a encore de très belles choses à vendre comme set de salon Espagnol, sets de chambre, réfrigérateurs, sets de cuisine en bois et chromé, 1 beau bar boursé avec système de son, enregistreur et flashs dignes, système de son candel, horloges à balancier neuves, 1 vieux cash Ant., lampes, tables de salon, poêles élect., laveuse auto, ensemble de laveuse et chaise, 2 appareils de chambre, lits, T.V., bahuts, 1 radio A.M. combiné et beaucoup d'autres articles.

Pensez-y bien, la chance est au coin. On vous attend en foule. Raison de l'encan, transformation, Conditions argent comptant.

Informations, Stan. Lecierc 1330 Castelnau, Duvivier. Tél. 774-3507. A votre service pour tous genres d'encans. Si vous désirez faire encan, il me fera plaisir de réserver votre date préférée.

(145-18242)

ENCAN

chez

M. VICTOR HUNEAU

145 Dérégion, Granby

SAMÉDI 27 MAI 1978

à 1 h. p.m.

SERA VENDU: réfrigérateur 2 portes sans grille; poêle élect. 30"; laveuse & sècheuse automatique; machine à coudre élect. avec mallette; fourchette et cuillère murales; chauffe-plate; ciné projecteur Kodak; vibreur; clipper de barbier; serviettes et broches; batterie de cuisine; petit poêle élect.; set de boîtes et théière; vaisselle et verrerie; coutellerie; ustensiles à cuisson; polisseuse; sauteuse; enregistreur; set de salon; T.V.; radios; tables; chaises berçante et pivotante; chaises de cuisine; matelas sommier 54"; valises; petite table; lit d'été; colir à outils; 2 rouleaux à broche à poêle; 2 tondeuses à gazon; lingerie d'enfant; poche d'écales d'huîtres; hache-légumes; parapluie, etc. etc.

CAUSE D'ENCAN: MAISON

S'adresser:

LÉOPOLD PETIT, enc. Inc.

178 Paré

Granby

Tél. 372-5917 (144-146-18154)

ENCAN

chez

M. VICTOR HUNEAU

145 Dérégion, Granby

SAMÉDI 27 MAI 1978

à 1 h. p.m.

SERA VENDU: réfrigérateur 2 portes sans grille; poêle élect. 30"; laveuse & sècheuse automatique; machine à coudre élect. avec mallette; fourchette et cuillère murales; chauffe-plate; ciné projecteur Kodak; vibreur; clipper de barbier; serviettes et broches; batterie de cuisine; petit poêle élect.; set de boîtes et théière; vaisselle et verrerie; coutellerie; ustensiles à cuisson; polisseuse; sauteuse; enregistreur; set de salon; T.V.; radios; tables; chaises berçante et pivotante; chaises de cuisine; matelas sommier 54"; valises; petite table; lit d'été; colir à outils; 2 rouleaux à broche à poêle; 2 tondeuses à gazon; lingerie d'enfant; poche d'écales d'huîtres; hache-légumes; parapluie, etc. etc.

CAUSE D'ENCAN: MAISON

S'adresser:

LÉOPOLD PETIT, enc. Inc.

178 Paré

Granby

Tél. 372-5917 (144-146-18154)

ENCAN

chez

M. VICTOR HUNEAU

145 Dérégion, Granby

SAMÉDI 27 MAI 1978

à 1 h. p.m.

SERA VENDU: réfrigérateur 2 portes sans grille; poêle élect. 30"; laveuse & sècheuse automatique; machine à coudre élect. avec mallette; fourchette et cuillère murales; chauffe-plate; ciné projecteur Kodak; vibreur; clipper de barbier; serviettes et broches; batterie de cuisine; petit poêle élect.; set de boîtes et théière; vaisselle et verrerie; coutellerie; ustensiles à cuisson; polisseuse; sauteuse; enregistreur; set de salon; T.V.; radios; tables; chaises berçante et pivotante; chaises de cuisine; matelas sommier 54"; valises; petite table; lit d'été; colir à outils; 2 rouleaux à broche à poêle; 2 tondeuses à gazon; lingerie d'enfant; poche d'écales d'huîtres; hache-légumes; parapluie, etc. etc.

CAUSE D'ENCAN: MAISON

S'adresser:

LÉOPOLD PETIT, enc. Inc.

178 Paré

Granby

Tél. 372-5917 (144-146-18154)

ENCAN

chez

M. VICTOR HUNEAU

145 Dérégion, Granby

SAMÉDI 27 MAI 1978

à 1 h. p.m.

SERA VENDU: réfrigérateur 2 portes sans grille; poêle élect. 30"; laveuse & sècheuse automatique; machine à coudre élect. avec mallette; fourchette et cuillère murales; chauffe-plate; ciné projecteur Kodak; vibreur; clipper de barbier; serviettes et broches; batterie de cuisine; petit poêle élect.; set de boîtes et théière; vaisselle et verrerie; coutellerie; ustensiles à cuisson; polisseuse; sauteuse; enregistreur; set de salon; T.V.; radios; tables; chaises berçante et pivotante; chaises de cuisine; matelas sommier 54"; valises; petite table; lit d'été; colir à outils; 2 rouleaux à broche à poêle; 2 tondeuses à gazon; lingerie d'enfant; poche d'écales d'huîtres; hache-légumes; parapluie, etc. etc.

CAUSE D'ENCAN: MAISON

S'adresser:

LÉOPOLD PETIT, enc. Inc.

178 Paré

Granby

Tél. 372-5917 (144-146-18154)

ENCAN

chez

M. VICTOR HUNEAU

145 Dérégion, Granby

SAMÉDI 27 MAI 1978

à 1 h. p.m.

SERA VENDU: réfrigérateur 2 portes sans grille; poêle élect. 30"; laveuse & sècheuse automatique; machine à coudre élect. avec mallette; fourchette et cuillère murales; chauffe-plate; ciné projecteur Kodak; vibreur; clipper de barbier; serviettes et broches; batterie de cuisine; petit poêle élect.; set de boîtes et théière; vaisselle et verrerie; coutellerie; ustensiles à cuisson; polisseuse; sauteuse; enregistreur; set de salon; T.V.; radios; tables; chaises berçante et pivotante; chaises de cuisine; matelas sommier 54"; valises; petite table; lit d'été; colir à outils; 2 rouleaux à broche à poêle; 2 tondeuses à gazon; lingerie d'enfant; poche d'écales d'huîtres; hache-légumes; parapluie, etc. etc.

CAUSE D'ENCAN: MAISON

S'adresser:

LÉOPOLD PETIT, enc. Inc.

178 Paré

Granby

Tél. 372-5917 (144-146-18154)

ENCAN

chez

M. VICTOR HUNEAU

145 Dérégion, Granby

SAMÉDI 27 MAI 1978

à 1 h. p.m.

SERA VENDU: réfrigérateur 2 portes sans grille; poêle élect. 30"; laveuse & sècheuse automatique; machine à coudre élect. avec mallette; fourchette et cuillère murales; chauffe-plate; ciné projecteur Kodak; vibreur; clipper de barbier; serviettes et broches; batterie de cuisine; petit poêle élect.; set de boîtes et théière; vaisselle et verrerie; coutellerie; ustensiles à cuisson; polisseuse; sauteuse; enregistreur; set de salon; T.V.; radios; tables; chaises berçante et pivotante; chaises de cuisine; matelas sommier 54"; valises; petite table; lit d'été; colir à outils; 2 rouleaux à broche à poêle; 2 tondeuses à gazon; lingerie d'enfant; poche d'écales d'huîtres; hache-légumes; parapluie, etc. etc.

CAUSE D'ENCAN: MAISON

S'adresser:

LÉOPOLD PETIT, enc. Inc.

178 Paré

Granby

Tél. 372-5917 (144-146-18154)

ENCAN

chez

M. VICTOR HUNEAU

145 Dérégion, Granby

SAMÉDI 27 MAI 1978

à 1 h. p.m.

SERA VENDU: réfrigérateur 2 portes sans grille; poêle élect. 30"; laveuse & sècheuse automatique; machine à coudre élect. avec mallette; fourchette et cuillère murales; chauffe-plate; ciné projecteur Kodak; vibreur; clipper de barbier; serviettes et broches; batterie de cuisine; petit poêle élect.; set de boîtes et théière; vaisselle et verrerie; coutellerie; ustensiles à cuisson; polisseuse; sauteuse; enregistreur; set de salon; T.V.; radios; tables; chaises berçante et pivotante; chaises de cuisine; matelas sommier 54"; valises; petite table; lit d'été; colir à outils; 2 rouleaux à broche à poêle; 2 tondeuses à gazon; lingerie d'enfant; poche d'écales d'huîtres; hache-légumes; parapluie, etc. etc.

CAUSE D'ENCAN: MAISON

S'adresser:

LÉOPOLD PETIT, enc. Inc.

178 Paré

Granby

Tél. 372-5917 (144-146-18154)

ENCAN

chez

M. VICTOR HUNEAU

145 Dérégion, Granby

SAMÉDI 27 MAI 1978

à 1 h. p.m.

SERA VENDU: réfrigérateur 2 portes sans grille; poêle élect. 30"; laveuse & sècheuse automatique; machine à coudre élect. avec mallette; fourchette et cuillère murales; chauffe-plate; ciné projecteur Kodak; vibreur; clipper de barbier; serviettes et broches; batterie de cuisine; petit poêle élect.; set de boîtes et théière; vaisselle et verrerie; coutellerie; ustensiles à cuisson; polisseuse; sauteuse; enregistreur; set de salon; T.V.; radios; tables; chaises berçante et pivotante; chaises de cuisine; matelas sommier 54"; valises; petite table; lit d'été; colir à outils; 2 rouleaux à broche à poêle; 2 tondeuses à gazon; lingerie d'enfant; poche d'écales d'huîtres; hache-légumes; parapluie, etc. etc.

CAUSE D'ENCAN: MAISON

S'adresser:

LÉOPOLD PETIT, enc. Inc.

178 Paré

Granby

Tél. 372-5917 (144-146-18154)

ENCAN

chez

M. VICTOR HUNEAU

145 Dérégion, Granby

SAMÉDI 27 MAI 1978

à 1 h. p.m.

SERA VENDU: réfrigérateur 2 portes sans grille; poêle élect. 30"; laveuse & sècheuse automatique; machine à coudre élect. avec mallette; fourchette et cuillère murales; chauffe-plate; ciné projecteur Kodak; vibreur; clipper de barbier; serviettes et broches; batterie de cuisine; petit poêle élect.; set de boîtes et théière; vaisselle et verrerie; coutellerie; ustensiles à cuisson; polisseuse; sauteuse; enregistreur; set de salon; T.V.; radios; tables; chaises berçante et pivotante; chaises de cuisine; matelas sommier 54"; valises; petite table; lit d'été; colir à outils; 2 rouleaux à broche à poêle; 2 tondeuses à gazon; lingerie d'enfant; poche d'écales d'huîtres; hache-légumes; parapluie, etc. etc.

CAUSE D'ENCAN: MAISON

S'adresser:

LÉOPOLD PETIT, enc. Inc.

178 Paré

Granby

Tél. 372-5917 (144-146-18154)

